

# Contre l'exploitation sexuelle des femmes : aperçu de l'accès aux lieux d'exploitation sexuelle des femmes dans trois villes de l'Ontario

---

par Caroline Montpetit

avec la collaboration de Ghislaine Sirois et de Marie-Luce Garceau

Juin 2013





## Remerciements

Merci à vous, intervenantes et intervenants communautaires, directrices d'organismes de soutien aux femmes et agents de services de police, qui avez pris le temps de me rencontrer, de répondre à mes questions et de partager avec moi vos connaissances malgré vos horaires bien chargés. Nos discussions ont été fascinantes et essentielles pour cette enquête exploratoire. Je vous souhaite bonne continuation.

J'aimerais également remercier spécialement Ghislaine Sirois, directrice, enjeux et contenu pour Action ontarienne contre la violence faite aux femmes et Marie-Luce Garceau, professeure titulaire, École de service social de l'Université Laurentienne pour leur précieuse collaboration. Je tiens également à remercier toute l'équipe d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes qui m'a appuyée tout au long de l'enquête.

Caroline Montpetit

Juin 2013

Une version en anglais de ce rapport intitulé « Opposing sexual exploitation of women: an overview of access in three Ontario cities to sites for the sexual exploitation of women » est disponible sur demande à :



288, rue Dalhousie, pièce E  
Ottawa (Ontario) K1N 7E6  
Tél. : 613 241-8433  
Télec. : 613 241-8435  
aocvf@francofemmes.org  
www.aocvf.ca

Les opinions exprimées dans ce document sont celles d'AOcVF et ne représentent pas nécessairement celles des bailleurs de fonds de l'organisme.

ISBN : 978-0-9867692-2-1

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013

## Contenu

Sommaire .....	1
1. Introduction.....	3
2. Ce qu'est la prostitution.....	8
2.1 C'est de la violence contre les femmes .....	8
2.2 C'est un « non-choix ».....	10
2.3 Ce n'est pas un consentement réel.....	12
2.4 Ce n'est pas un travail comme un autre.....	13
2.5 Elle est liée à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle .....	14
2.6 C'est un obstacle aux droits à l'égalité des femmes .....	15
3. Méthodologie .....	16
3.1 Identification des lieux visés par l'enquête exploratoire .....	16
3.2 La collecte des données : recensement.....	19
3.3 La collecte des données : entrevues avec des personnes ressources.....	19
3.4 Durée de la collecte de données .....	21
4. Aperçu de la situation en Ontario.....	22
4.1 Hawkesbury .....	22
4.2 Sudbury .....	25
4.3 Toronto .....	31
5. Analyse des informations recueillies .....	37
5.1 Le système de vente et d'achat du corps des femmes et des filles est facilement accessible .....	37
5.2 Internet et les médias sociaux contribuent à l'expansion du système d'exploitation.....	37
5.3 La prostitution est présentée comme une forme de libération sexuelle .....	38
5.4 La contrainte économique demeure la cause principale de l'intégration des femmes dans le système prostitutionnel.....	40

5.5 La prostitution exploite la vulnérabilité des femmes et des filles .....	43
5.6 Il existe un lien étroit entre la consommation de substances et l'exploitation sexuelle des femmes .....	46
5.7 La traite des femmes et des filles est liée au système d'exploitation sexuelle en Ontario... ..	47
5.8 Les lois en vigueur et leur application ne permettent pas d'assurer la protection des femmes et des filles. ....	48
5.9 Plusieurs barrières se dressent devant les femmes qui désirent sortir du milieu de la prostitution. ....	48
6. Conclusion .....	51
7. Recommandations .....	53
7.1 Droits des femmes .....	53
7.2 Programmes de sortie de la prostitution pour les femmes .....	53
7.3 Vaste programme de sensibilisation à mettre en œuvre .....	54
7.4 Programmes de prévention .....	55
Bibliographie.....	56



## Sommaire

Dans le but d'informer la population ontarienne sur l'exploitation sexuelle des femmes et des filles et les risques encourus par les femmes dans le cas de la légalisation ou dans celui de la décriminalisation totale de la prostitution, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) a voulu savoir à quel point il pouvait être facile d'accéder à des lieux d'exploitation sexuelle.

Nous avons donc procédé à une enquête exploratoire dans trois villes de l'Ontario soit : Hawkesbury, Sudbury et le centre-ville de Toronto. L'auteure du présent document a ainsi fait une exploration des journaux et des moteurs de recherche Internet accessibles au grand public. Elle a également mené des entrevues auprès d'intervenantes et d'intervenants communautaires, de directrices d'organismes de soutien aux femmes et d'agents des services de police de ces trois villes.

Les résultats démontrent qu'effectivement, l'exploitation sexuelle des femmes est très présente en Ontario. Nous avons dépisté près de 200 lieux de prostitution, faciles d'accès, où les corps des femmes et des filles sont vendus et achetés dans ces trois localités de la province de l'Ontario. L'enquête exploratoire souligne également d'autres enjeux importants dont ceux de l'abus des femmes en situation de vulnérabilité, des difficultés qu'éprouvent les femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution et, finalement, le lien étroit entre la prostitution et la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Ontario.

Décriminaliser ou légaliser la prostitution ne peut pas assurer la sécurité des femmes, puisque la cause fondamentale de la violence dans la prostitution est l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes, comme dans toutes les autres formes de violence sexuelle. Sachant les conséquences dévastatrices de l'exploitation des femmes dans l'industrie de la prostitution, nous devons, comme société, demander d'assurer un meilleur avenir pour les femmes canadiennes en accord avec les droits à la liberté, à l'égalité et à la sécurité.





## 1. Introduction

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) est un organisme provincial ayant pour mandat la concertation et la formation des intervenantes, la création de matériel et le développement des services en français tant en matière de violence conjugale que d'agression à caractère sexuel. AOcVF est membre de la *Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution*, coalition qui a pour but de mettre fin à l'exploitation sexuelle des femmes et des filles. Les six autres membres de la Coalition sont : l'Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel, l'Association des femmes autochtones du Canada, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et le *Vancouver Rape Relief & Women's Shelter*.

En matière de prostitution, la Coalition prône une approche abolitionniste, c'est-à-dire la décriminalisation des femmes prises dans la prostitution et le maintien de la criminalisation des proxénètes et clients. La Coalition est d'avis que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes, qu'elle exploite les femmes les plus vulnérables et nuit à l'atteinte des droits à l'égalité et à la sécurité des femmes. C'est pourquoi elle s'oppose à la légalisation de la prostitution ou à sa décriminalisation totale.

La position pour la légalisation de la prostitution vise la mise en place d'une réglementation pour encadrer la prostitution puisqu'elle serait inévitable. Il serait ainsi attendu que des lois pourraient contrôler les effets négatifs de la prostitution, ce qui pourrait inclure l'obligation de s'enregistrer, de subir des examens médicaux, de faire des déclarations de revenus, etc. De l'autre côté, la position pour la décriminalisation de la prostitution revendique la suppression de tous les articles du *Code criminel* visant à interdire ou limiter la prostitution, c'est-à-dire qu'aucune loi n'encadre les activités ni des femmes prostituées, ni des acheteurs ou des personnes qui vivent des fruits de la prostitution. La prostitution serait ainsi considérée comme un choix et l'objectif est de réglementer la prostitution par les mêmes normes

de travail que les autres emplois. Ces deux approches ne tiennent pas compte ni de la nature violente de la prostitution, ni du fait que cette violence est intrinsèquement liée aux inégalités sociales et économiques entre les hommes et les femmes.

En juin 2013, la Cour suprême du Canada a entendu les arguments des diverses parties au sujet de la décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario, dans la cause de Terri Jean Bedford, Amy Lebovitch et Valerie Scott. Celles-ci avaient demandé que les dispositions actuelles de la loi encadrant la prostitution soient éliminées, en invoquant le droit à la sécurité énoncé dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ceci leur permettrait d'être tenancières de maisons de débauche en toute légalité où, selon elles, les femmes prostituées seraient plus en sécurité. Le Procureur général du Canada et celui de l'Ontario font appel de la décision devant la Cour suprême. La Coalition a obtenu la permission d'y faire entendre ses arguments qui vont à l'encontre des demandes de Mmes Bedford, Lebovitch et Scott.

Dans la décision à venir de la Cour suprême, plusieurs scénarios sont probables :

- la Cour suprême pourrait être du même avis que le tribunal de première instance, soit la Cour supérieure de l'Ontario, et déclarer inconstitutionnelles les dispositions de la loi. Ceci aurait pour effet de ne plus interdire la sollicitation, la tenue de maisons de débauche ou le fait de vivre des fruits de la prostitution;
- la Cour suprême pourrait être du même avis que la Cour d'appel de l'Ontario. Alors, la tenue de maisons de débauche et le fait de vivre des fruits de la prostitution (sauf en cas d'exploitation) ne seraient plus interdits. Par contre, la sollicitation de rue demeurerait interdite;
- la Cour suprême pourrait avoir une tout autre interprétation en regard, entre autres, des droits à la sécurité.

Dès que la décision sera rendue, il est probable que le Parlement veuille réécrire les lois régissant la prostitution afin de réglementer

autrement les activités liées à la prostitution. Toutefois, face à toutes ces possibilités, la Coalition croit fermement qu'il existe un risque d'atteinte aux droits à l'égalité et à la sécurité de toutes les femmes canadiennes.

Les intervenantes des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) francophones de l'Ontario travaillent directement avec les femmes prises dans la prostitution. Depuis plus de dix ans, elles analysent les effets du maintien des lois actuelles, de la légalisation ou de la décriminalisation de la prostitution, à la lumière d'une analyse féministe intersectionnelle<sup>1</sup> du phénomène de la violence faite aux femmes. Ensemble, elles ont été à l'écoute des femmes, ont examiné la littérature et réfléchi à la meilleure façon de préserver les droits constitutionnels de toutes les femmes canadiennes ainsi que les droits acquis grâce aux diverses conventions internationales tels le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, la *Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail* et la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*.

En 2008, AOcVF a publié un document intitulé *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ce document, rédigé par Shelagh Day a permis à l'ensemble des organismes membres d'AOcVF de bien comprendre les enjeux liés à la prostitution et les impacts possibles de divers changements législatifs. Les neuf CALACS de l'Ontario français — Oasis Centre des femmes de Toronto, le Centre Victoria pour femmes de Sudbury, le Centre Novas de Prescott-Russell, le Carrefour des femmes francophones du Sud-Ouest de l'Ontario, Colibri Centre des femmes du comté de Simcoe, le CALACS francophone d'Ottawa, le Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario, le Centre de santé communautaire de Hamilton et Niagara, et le Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario — se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'une approche

---

<sup>1</sup> Le cadre d'analyse féministe intersectorielle ou intersectionnelle permet de comprendre comment diverses situations se combinent à des pratiques de discrimination pour produire et maintenir l'inégalité envers les femmes. Voir le texte de Oxman-Martinez, J. et J. Krane. 2005. « Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques ». *Le Journal International De Victimologie* : 10, 3. En ligne : [http://www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005\\_10.htm](http://www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005_10.htm) (Page consultée le 12 juillet 2007).

abolitionniste de la prostitution. Les CALACS sont appuyés dans leur décision par plusieurs maisons d'hébergement et par d'autres programmes en matière de violence faite aux femmes de l'Ontario français.

Dans le but d'informer la population ontarienne sur l'exploitation sexuelle des femmes et des filles et les risques encourus par les femmes dans le cas de la légalisation ou dans celui de la décriminalisation totale en matière de prostitution, AOcVF a voulu savoir à quel point il pouvait être facile d'accéder à des lieux d'exploitation sexuelle. Partant de l'hypothèse que la prostitution est déjà bien présente dans nos milieux, même en présence des lois actuelles, la décision de la Cour suprême pourrait multiplier l'accès à la prostitution et en faire pour les femmes, un « travail comme les autres ».

AOcVF a donc procédé à une première exploration à l'aide d'une enquête dans trois villes de l'Ontario soit : Hawkesbury, Sudbury et le centre-ville de Toronto. L'auteure du présent document a ainsi fait une exploration, très circonscrite dans le temps, des journaux et des moteurs de recherche Internet accessibles au grand public. De plus, elle a mené des entrevues auprès d'intervenantes et d'intervenants communautaires, de directrices d'organismes de soutien aux femmes et d'agents des services de police de ces trois villes.

Cette brève enquête exploratoire montre que l'exploitation sexuelle des femmes est très présente en Ontario. Elle fait état d'une multiplicité de lieux, faciles d'accès, où les corps des femmes et des filles sont vendus et achetés dans ces communautés. S'il est question ici de « femmes et de filles », c'est que l'âge moyen d'entrée dans la prostitution au Canada est de 14 ans<sup>2</sup>, ce qui signifie qu'un grand nombre de personnes prostituées sont effectivement des mineures.

L'enquête exploratoire souligne également d'autres enjeux importants dont ceux de l'abus des femmes en situation de vulnérabilité, des difficultés qu'éprouvent les femmes qui veulent quitter le milieu de la

---

<sup>2</sup> Poulin, Richard. 2007. « Chapitre 2 — Mondialisation des industries du sexe, crime organisé et prostitution : Éléments d'une sociologie de la production "prostitutionnelle" ». *L'agression sexuelle : Coopérer au-delà des frontières*, Cifas 2005. Montréal : Cifas-Institut Philippe-Pinel de Montréal, p. 40.

prostitution et, finalement, le lien étroit entre la prostitution et la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en Ontario.

Reconnaissant les limites de la présente enquête, nous n'avons pas la prétention d'avoir réalisé une recherche exhaustive sur la prostitution en Ontario. Toutefois, nous voulons contribuer à mieux faire connaître les impacts de changements législatifs possibles sur les communautés et sur les droits des femmes ontariennes, en particulier, sur celles qui sont les plus vulnérables et les plus susceptibles d'être recrutées dans le système prostitutionnel.

Dans ce rapport sur l'exploitation sexuelle des femmes, nous établirons en premier lieu quelques faits concernant la prostitution. En deuxième lieu, nous décrivons la méthodologie utilisée dans l'enquête pour procéder à la collecte des données concernant les lieux de prostitution. En troisième lieu, nous présenterons les résultats obtenus lors de l'enquête exploratoire dans chacun des trois endroits choisis et, en quatrième lieu, nous ferons une analyse des données recueillies. Finalement, nous terminerons en offrant des recommandations et des pistes d'actions à entreprendre à l'intention du législateur, des ministères responsables des services sociaux et correctionnels, ainsi que des organismes œuvrant dans le domaine de la violence à caractère sexuel.

## 2. Ce qu'est la prostitution

### 2.1 C'est de la violence contre les femmes

La violence faite aux femmes est la conséquence du déséquilibre de pouvoir entre les hommes et les femmes. Étant donné les inégalités qui persistent encore, on ne peut considérer la prostitution comme étant simplement un service sexuel en échange d'argent, sans tenir compte du pouvoir inégal entre le client prostitueur et la personne prostituée. Dans le monde de la prostitution, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir et qui décident quels gestes sexuels auront lieu. Dans l'univers de la prostitution :

le choix des femmes quant à leurs plaisirs et quant à leurs partenaires s'exerce sous la contrainte des désirs, du contrôle et de la violence de l'homme<sup>3</sup>.

Dans ces situations de contrainte et de contrôle, la violence ne tarde pas à se manifester. En effet, dans une étude menée dans neuf pays, dont le Canada, Farley *et al.* ont interviewé 854 personnes actives récemment dans le milieu de la prostitution, dont 100 femmes au Canada. On peut constater dans le tableau qui suit que les participantes canadiennes ont vécu plusieurs formes de violence dans ce milieu<sup>4</sup> :

---

<sup>3</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 5.

<sup>4</sup> Farley, Melissa *et al.*, 2003. « Prostitution and Trafficking in Nine Countries : an Update on Violence and Posttraumatic Stress Disorder ». *Journal of Trauma Practice* : 2(3/4), p. 33–35.

<b>Canada (100 répondantes)</b>	
Menacées avec une arme lors d'activités de prostitution	67 %
Agressées physiquement lors d'activités de prostitution	91 %
Violées lors d'activités de prostitution	76 %
(Parmi les personnes violées) violées plus de 5 fois	67 %
Avaient vécu des tentatives de leur faire faire ce qui avait été vu dans des scènes de pornographie	64 %
Des scènes de pornographie avaient été tournées alors qu'elles se prostituaient	67 %
Diagnostic de syndrome de stress post-traumatique	74 %

Non seulement les femmes actives dans le milieu de la prostitution subissent de multiples formes de violence, mais la violence fait également partie du système d'approvisionnement. Tel que le mentionne Geadah, la violence ne se manifeste pas qu'au moment de la prostitution puisqu'en réalité, elle

fait partie du système d'approvisionnement du marché du sexe, par le biais de l'inceste, des viols et des abus de toutes sortes qui poussent des milliers de femmes et d'enfants vers la prostitution<sup>5</sup>.

De plus, une fois intégrées dans le système de la prostitution, les femmes risquent d'être victimes de violence perpétrée non seulement par les clients prostitueurs qui se croient tout permis parce qu'ils paient pour ces « services », mais également par les proxénètes. En effet, les proxénètes utilisent la violence physique, sexuelle ou psychologique afin de maintenir les femmes sous leur emprise, leur contrôle et leur domination. Ces contraintes s'exercent au moyen de manipulations, de menaces, de coups, d'isolement social, de contrôle économique et de violence sexuelle telle que le viol<sup>6</sup>.

Il est également important de souligner que la violence n'est pas seulement présente dans la prostitution « de rue », mais l'est aussi dans les maisons de débauche et les services d'escortes, soit dans la

<sup>5</sup> Geadah, Yolande. 2003. *La prostitution un métier comme les autres?* Montréal : VLB éditeur, p. 157.

<sup>6</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 178.

prostitution dite « d'intérieur »<sup>7</sup>. Tel que mentionné dans le mémoire présenté à la Cour d'appel de l'Ontario par la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution, la prostitution d'intérieur est tout autant marquée par toutes les formes de violence faite aux femmes :

Contrairement à l'analyse mise de l'avant par la Cour de première instance, la prostitution à l'intérieur n'est ni sécuritaire, ni saine pour les femmes. Partout, les femmes prostituées sont régulièrement confrontées à des actes de violence physique et sexuelle de la part des clients prostitueurs et des proxénètes<sup>8</sup>.

## 2.2 C'est un « non-choix »

Dans le documentaire d'Ève Lamont, une femme affirme : « on ne fait pas ça parce que ça nous tente un matin, la majorité des filles sont mal prises »<sup>9</sup>. Lorsque les femmes ont peu d'options et de ressources pour assurer leur sécurité sociale et économique, entrer dans le système de prostitution devient parfois une nécessité ou un non-choix.

Ce serait un choix si toutes les femmes avaient des options égales au niveau de l'emploi, des salaires, des études, des possibilités d'avancement et au niveau des responsabilités familiales. Ce n'est surtout pas le cas. En effet, la plupart des femmes vont intégrer le système de prostitution pour des raisons économiques.

Alors que les ressources visant à offrir une sécurité sociale et économique à la population canadienne continuent de diminuer en raison des réductions budgétaires des divers paliers de gouvernement, la prostitution devient en quelque sorte une stratégie de survie pour les femmes pauvres et vulnérables.

Par exemple, au Canada, un nombre disproportionné de femmes intégrées dans la prostitution sont des femmes autochtones. Plusieurs d'entre elles n'ont pas atteint un niveau de vie approprié et nombre de

---

<sup>7</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 26.

<sup>8</sup> Faraday, Fay et Janine Benedet. 2011. *Mémoire présenté à la Cour d'appel de l'Ontario*. Toronto : Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution, p.7.

<sup>9</sup> Lamont, Ève. 2010. *L'imposture, la prostitution mise à nu*. Canada : Productions du Rapide-Blanc Inc.



celles-ci ne bénéficient pas de l'aide et de la sécurité nécessaires à leur survie. Par ailleurs, ces femmes sont souvent forcées à se prostituer à cause de la discrimination systémique à leur égard, de leur dénuement économique et social et de l'effondrement d'une vie familiale saine résultant des séjours dans les pensionnats, du racisme à l'endroit des peuples autochtones, de l'impact du colonialisme sur les valeurs et la culture traditionnelles, ainsi que les logements surpeuplés et inférieurs aux normes.

Ainsi, selon l'*Aboriginal Women's Action Network*, on affirme que

[les femmes autochtones] ont un long passé multigénérationnel de colonisation, de marginalisation [...] d'éloignement de notre terre natale et de violence, qui a forcé un grand nombre de nos sœurs à se livrer à la prostitution<sup>10</sup>.

L'état de précarité financière et l'exclusion sociale étant des facteurs de vulnérabilité, l'immigration des femmes, marquée par ces éléments, serait alors un facteur de vulnérabilité menant vers l'entrée dans la prostitution<sup>11</sup>. Les femmes immigrantes, réfugiées ou survivantes de conflits armés sont souvent laissées en marge de la société et affectées par de multiples systèmes d'oppression profondément ancrés dans la structure sociale, économique, culturelle et politique. Ces femmes vivent quotidiennement, et selon leurs circonstances, les effets conjugués du racisme, du sexisme, du classisme, etc. Autant d'expériences particulières où s'installent des relations de pouvoir inégalitaires.

Par ailleurs, le fait que la prostitution ne soit pas un réel choix est aussi lié à l'âge moyen d'entrée dans la prostitution qui est un indicateur des contraintes vécues par les filles, souvent en raison de l'abus sexuel qu'elles ont vécu durant leur enfance. Ainsi, dans leur étude, Farley *et al.* indiquent que parmi cent participantes canadiennes :

---

<sup>10</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 59.

<sup>11</sup> Conseil du statut de la femme du Québec. 2012. *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec : Québec, p.49. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-29-1655.pdf> (Page consultée le 10 juin 2013).

54 % avaient commencé à se prostituer avant l'âge de 18 ans, 84 % avaient été exploitées sexuellement dans l'enfance, 86 % avaient été ou étaient sans abri et 95 % disaient vouloir quitter le milieu de la prostitution<sup>12</sup>.

Toutes ces données probantes permettent de dire qu'effectivement, si

la prostitution était véritablement une question de choix, on n'y retrouverait pas systématiquement les personnes les plus vulnérables et fragilisées, issues de minorités ethniques et nationales, de classes sociales subordonnées et des victimes d'agressions sexuelles dans leur jeunesse<sup>13</sup>.

Dans leur étude sur la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle<sup>14</sup>, Ricci *et al.* affirment que les pressions sociales et l'importance de répondre à l'image que les femmes se font du succès, pourraient inciter certaines femmes à se convaincre qu'elles sont dans le système de prostitution par choix et qu'il s'agit d'une forme de libération sexuelle. En effet, dans le documentaire *Not for Sale*, le témoignage d'une participante est éloquent à cet égard : « les femmes ont besoin de se dire que c'est leur choix pour survivre »<sup>15</sup>.

Elles auraient donc besoin de se convaincre que c'est bel et bien un choix, car la dissonance serait trop éprouvante.

### 2.3 Ce n'est pas un consentement réel

Plusieurs militantes et militants de la position de la décriminalisation ou celle de la légalisation de la prostitution vont affirmer que cette activité est une relation sexuelle entre « adultes consentants ».

Pourtant, depuis plus de trente ans, en Ontario et ailleurs au monde, les femmes travaillent à dénoncer les agressions à caractère sexuel,

---

<sup>12</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 28.

<sup>13</sup> Poulin, Richard. 2006. *Abolir la prostitution, manifeste*. Montréal : éditions Sisyphus, p.59.

<sup>14</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora :no 4, p. 176-177.

<sup>15</sup> Vermeiren, Marie. 2006. *Not for Sale*. Belgique : Coalition Against Trafficking in Women et European Women's Lobby.

c'est-à-dire les relations sexuelles où il n'y a pas de consentement réel. Un consentement réel doit être obtenu sans violence ou pression de toutes sortes. En effet, il appartient aux femmes de décider, comme le mentionne Day (2008) :

Le droit des femmes de décider si elles veulent avoir une relation sexuelle, à quel moment et avec qui, est considéré comme faisant partie intégrante de l'égalité des femmes et des hommes, de l'autonomie et de la dignité des femmes comme êtres humains<sup>16</sup>.

Un acte non consensuel ou accompli sous pression est considéré comme de la violence faite aux femmes. Or, lorsque les femmes doivent se tourner vers la prostitution pour survivre, parce qu'on leur inflige de la violence ou par peur de représailles, il ne s'agit pas de relations sexuelles désirées, mais de l'exploitation de la vulnérabilité des femmes. On ne peut parler de consentement véritable dans de tels cas, car il est obtenu par la contrainte, dans une culture où la marchandisation du corps des femmes et des filles est tolérée. Et finalement, on ne peut pas toujours parler « d'adultes » consentants, sachant qu'un grand nombre de femmes sont recrutées par les proxénètes dès l'âge de 12 ou 13 ans.

## 2.4 Ce n'est pas un travail comme un autre

Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* stipule que chaque personne a droit à un « travail librement choisi »<sup>17</sup>. Or, sachant que la majorité des femmes prostituées le font sous la contrainte ou sous le contrôle d'un proxénète, la prostitution ne pourrait pas être considérée comme un choix fait librement.

La communauté internationale reconnaît aujourd'hui que certains types de travail sont inacceptables et « devraient être interdits à cause du niveau de tort causé à la santé des travailleurs »<sup>18</sup>. Étant donné les violences que vivent la majorité des femmes prostituées et les

---

<sup>16</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p.6.

<sup>17</sup> Ibid., p. 35.

<sup>18</sup> Ibid., p. 34.

conséquences physiques et psychologiques de la prostitution, celle-ci s'inscrit dans ces types d'occupation. La prostitution ne peut pas offrir des conditions de travail justes, équitables et sécuritaires et ne pourrait en aucune façon satisfaire aux normes actuelles en matière de droit du travail. Par exemple, les travailleurs et travailleuses ont obtenu que la loi les protège contre différentes formes de discrimination basée entre autres sur l'âge, l'apparence, l'origine ethnique, le handicap, etc. Toutes ces protections sont vite ignorées dans le milieu de la prostitution où, entre autres, la beauté et l'âge sont des critères utilisés pour la sélection des femmes, faisant ainsi reculer les protections acquises en matière de droits de la personne.

Si la prostitution devenait un travail « comme un autre » comme c'est actuellement le cas aux Pays-Bas, les femmes à la recherche d'emploi pourraient être contraintes de « travailler » dans une maison de débauche afin de réintégrer le marché du travail<sup>19</sup>, malgré tous les risques connus.

Finalement, l'exploitation sexuelle des femmes est une entrave aux conventions internationales établies en matière de droit du travail : le droit à la dignité et l'intégrité physique, à la non-discrimination, à bénéficier de conditions de travail justes et favorables et d'être protégée de la traite à des fins de prostitution<sup>20</sup>.

## 2.5 Elle est liée à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Il est important de souligner qu'il existe un lien étroit entre la prostitution et la traite des personnes. L'expression « traite à des fins d'exploitation sexuelle commerciale » désigne :

le recrutement, le transport, et le transfert – à l'intérieur ou l'extérieur d'un pays, par des moyens légaux ou illégaux – ainsi que l'hébergement ou l'accueil des personnes, principalement

---

<sup>19</sup> Vermeiren, Marie. 2006. *Not for Sale*. Belgique : Coalition Against Trafficking in Women et European Women's Lobby.

<sup>20</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 55.

des femmes et des enfants, dans le but de les exploiter sexuellement<sup>21</sup>.

Or, nous savons que la traite des femmes et des enfants est empreinte de menaces, de recours à la force ou à d'autres formes de contrainte. Les femmes et les filles sont victimes d'enlèvement, de fraude, de tromperie, d'abus d'autorité, et vivent dans une situation de très grande vulnérabilité.

Il est difficile d'obtenir des données précises sur la traite des personnes en raison de la criminalité et de la clandestinité qui l'entourent. On estime tout de même que le nombre de personnes qui font l'objet de la traite de personnes chaque année, de par le monde, se situe entre 700 000 et 4 millions de personnes. L'Organisation internationale du travail estime à près de 1,7 million le nombre de personnes qui sont victimes d'exploitation sexuelle, principalement des femmes et des enfants<sup>22</sup>, et qui alimentent le milieu de la prostitution.

## 2.6 C'est un obstacle aux droits à l'égalité des femmes

Finalement, on ne peut chercher à comprendre le phénomène de la prostitution en faisant abstraction du fait que 90 % des personnes prostituées sont des femmes et des filles, et que les clients prostitueurs sont en très forte majorité des hommes. D'une part, nous avons mentionné que la prostitution n'est pas un acte sexuel entre adultes consentants et, que par définition, il s'agit de violence faite aux femmes. D'autre part, nous avons aussi montré que les femmes sont forcées de se prostituer en raison de facteurs tels la pauvreté, le racisme, l'agression sexuelle durant l'enfance, auxquels s'ajoute l'inadéquation du filet de sécurité sociale.

La prostitution renforce les inégalités entre les sexes et prive les femmes de leur liberté sexuelle. Il s'agit de violence faite aux femmes, le plus souvent de l'exploitation des femmes et des filles les plus

---

<sup>21</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora :no 4, p. 2.

<sup>22</sup> Ibid., p. 3.

vulnérables, et d'un obstacle à l'atteinte des droits à l'égalité des femmes au Canada.

### 3. Méthodologie

Sachant que la prostitution est présente dans toutes les régions et communautés de l'Ontario, AOcVF n'avait pourtant aucune donnée probante sur la facilité de l'accès aux lieux d'exploitation sexuelle. Par conséquent, nous avons procédé à une première exploration du phénomène à l'aide d'une enquête dans trois villes de l'Ontario soit : Hawkesbury, Sudbury et le centre-ville de Toronto. Même si l'enquête n'est pas aussi exhaustive que ce que nous aurions souhaité, les résultats offrent un aperçu de cette accessibilité.

#### 3.1 Identification des lieux visés par l'enquête exploratoire

La sélection des communautés faisant l'objet de l'enquête a été faite sur une base participative. En janvier 2013, un appel a été lancé aux CALACS francophones de l'Ontario afin de choisir dans quelles communautés l'enquête devait être réalisée. Suite à l'appel de participation, les endroits suivants ont été sélectionnés pour leurs caractéristiques différentes : Hawkesbury, Sudbury et le centre-ville de Toronto (Tableau 1).

Nous souhaitons mener l'enquête dans au moins trois milieux fort différents : urbain, semi-urbain et rural, afin de tracer un portrait, une sorte de cliché instantané, concernant l'accessibilité à l'exploitation sexuelle et d'en présenter une brève analyse par communautés.

Tableau 1 : Présentation des sites et leur description

	Hawkesbury <sup>23</sup>	Grand Sudbury <sup>24</sup>	Toronto <sup>25</sup>	Canada <sup>26</sup>
Population	10 869	157 857	2 503 281	31 612 897
% de la population francophone	77 %	27,5 %	1,2 %	21,8 %
% population anglophone	15,9 %	63,5 %	49,6 %	57,2 %
% population immigrante	4,3 %	6,7 %	50 %	19,8 %
% population autochtone	1 %	6,1 %	0,5 %	3,7 %
Revenu annuel médian pour les femmes	16 305 \$	19 948 \$	21 153 \$	20 460 \$
Revenu annuel médian pour les hommes	27 236 \$	37 098 \$	28 800 \$	32 224 \$
Taux de chômage chez les femmes	5,5 %	7,7 %	8,2 %	6,6 %
Taux de chômage chez les hommes	6,9 %	8 %	7,1 %	6,5 %
Personnes à faible revenu	22 %	12,7 %	24,5 %	15,3 %

<sup>23</sup> Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Hawkesbury, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?TID=0&Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GEOCODE=02008> (Page consultée le 31 mai 2013).

<sup>24</sup> Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Greater Sudbury / Grand Sudbury, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GeoCode=53005&GEOLVL=CSD&TID=0> (Page consultée le 31 mai 2013).

<sup>25</sup> Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Toronto, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GeoCode=20005&GEOLVL=CSD&TID=0> (Page consultée le 31 mai 2013).

<sup>26</sup> Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=PR&PRCODE=01&GEOCODE=01&GEOLVL=PR&TID=0> (Page consultée le 31 mai 2013).

Dans ces trois villes, on retrouve une population francophone, passant de très minoritaire à Toronto à très majoritaire à Hawkesbury, Sudbury se situant entre les deux. La population francophone de Hawkesbury est peu diversifiée, elle l'est un peu plus à Sudbury, alors qu'à Toronto, on y retrouve une grande proportion d'immigrantes et d'immigrants francophones.

Dans chacune des trois villes, les lieux d'exploitation sexuelle suivants ont été recensés (Tableau 2).

Tableau 2 : Lieux d'exploitation sexuelle recensés dans l'enquête

Lieux d'exploitation sexuelle
❖ Bars de danseuses
❖ Salons de massage (s'affichant) érotique (incluant les Spas)
❖ Agences d'escortes
❖ Peep-show (spectacles érotiques ou pornographiques) et cinémas érotiques
❖ Prostitution de rue

Ces lieux ont été sélectionnés parce que ce sont des endroits généralement connus pour l'exploitation sexuelle des femmes et pour lesquels il paraissait possible d'en faire le recensement. AOCVF reconnaît que la vente et l'achat du corps des femmes peuvent se faire dans plusieurs autres lieux, par exemple dans des maisons privées, des maisons de débauche, des croisières érotiques, des clubs échangistes, etc. Néanmoins, nous avons choisi de nous concentrer sur les lieux indiqués précédemment, car ils sont facilement identifiables et permettent d'obtenir des résultats fondés sur des annonces ou des faits connus. Par ailleurs, plusieurs lieux d'exploitation pourraient ne pas avoir été recensés en raison des astuces déployées par les proxénètes, les clients prostitueurs et les femmes prostituées afin que leurs pratiques demeurent secrètes. Les lieux d'exploitation sexuelle sélectionnés dans la présente enquête représentent donc des résultats très partiels et obtenus dans les limites de notre recherche. Toutefois, ils sont des indicateurs de l'étendue du phénomène.



### 3.2 La collecte des données : recensement

Dans un premier temps, la chercheuse a procédé à un recensement des lieux d'exploitation sexuelle par l'entremise d'une recherche sur Internet et dans les journaux locaux. Cette consultation de journaux locaux a permis de vérifier s'il y avait des offres de services sexuels dans la section des petites annonces, soit dans la version disponible en ligne ou dans la version papier.

Les mots clés suivants ont été utilisés dans le moteur de recherche *Google.ca* :

- \* Erotic / érotique
- \* Strip Club / strippers / bar danseuses nues
- \* Escort / escorte
- \* Massage exotique / exotique / sensuel / sensual
- \* Peep show / porn theatre / adult cinema / cinéma érotique / cinéma pour adulte
- \* Adult entertainment / divertissement pour adulte
- \* Prostitution

Le nom de la ville concernée, soit Hawkesbury, Sudbury et Toronto a été ajouté à la suite de chacun de ces mots-clés. Les trois premières pages des résultats de la recherche sur *Google* ont été explorées.

Aucune visite sur place pour vérifier les informations recueillies par Internet ou dans les journaux locaux n'a été effectuée.

### 3.3 La collecte des données : entrevues avec des personnes ressources

Dans un deuxième temps, la chercheuse s'est déplacée dans chacune des trois villes visées et elle a fait trois entrevues par communauté. Ces entrevues ont été effectuées auprès des directrices générales des organismes de services aux femmes, des intervenantes et des intervenants communautaires ainsi qu'avec le service de police

municipal ou provincial (sauf dans le cas de Sudbury<sup>27</sup>). Ces entrevues avaient comme objectif de recueillir des données qualitatives quant à l'exploitation sexuelle des femmes dans leur communauté. Un total de neuf personnes a participé aux entrevues.

Tableau 3 : Liste des entrevues

Hawkesbury	Sudbury	Toronto
Deux directrices, services aux femmes victimes de violence	Intervenante, services aux femmes victimes de violence	Détective, unité spéciale du Service de Police de Toronto
Agent provincial de la Police provinciale de l'Ontario	Travailleur de rue	Intervenante, services aux femmes victimes de violence
	Coordonnatrice de programme pour les travailleuses et travailleurs du sexe	Directrice générale, services aux femmes victimes de violence

Ces entrevues semi-structurées visaient à comprendre comment l'exploitation sexuelle se manifeste dans les trois sites de l'enquête. Les entrevues ont été menées à l'aide de la grille d'entrevue présentée au tableau 4.

Tableau 4 : Grille d'entrevue

Êtes-vous au courant de la situation relative à l'exploitation sexuelle, particulièrement des femmes, dans votre ville?
Pouvez-vous me décrire ce que vous observez lors de vos interventions auprès des femmes?
Pouvez-vous décrire comment le système d'exploitation sexuelle fonctionne ici (par exemple, le lien avec les réseaux de drogue ou le crime organisé)?

<sup>27</sup> Malgré plusieurs tentatives, il a été impossible d'obtenir un entretien avec le service de police de Sudbury.

Quels sont les facteurs pouvant inciter les femmes à se retrouver dans ce milieu?

Dans quels types d'endroits retrouvons-nous des femmes exploitées sexuellement?

Pouvez-vous nommer des endroits ou des intersections?

Comment la sollicitation se fait-elle?

Quel est votre rôle face à l'exploitation sexuelle?

Quelles sont les options ou ressources pour les femmes qui veulent s'en sortir?

Afin de rendre compte des propos des personnes interviewées, des notes ont été prises lors des entrevues. Par la suite, un rapport a été rédigé pour chacune des entrevues. C'est donc à partir de l'ensemble des rapports qu'ont été extraites les informations qui ont permis de rédiger la section suivante du présent document et intitulée « Aperçu de la situation en Ontario ».

### 3.4 Durée de la collecte de données

L'objectif de l'enquête était de faire une première exploration de l'exploitation sexuelle dans les trois villes. Il s'agit donc d'un premier aperçu localisé. Pour faire cette enquête, environ une semaine a été allouée à la collecte de données dans chaque ville. Malgré la limite de temps et la nature sensible du sujet, les résultats obtenus sont suffisants pour constater la facilité d'accès et permettre de percevoir l'étendue de l'exploitation sexuelle des femmes et des filles dans ces trois endroits de l'Ontario.

## 4. Aperçu de la situation en Ontario

### 4.1 Hawkesbury

#### 4.1.1 Le recensement

À Hawkesbury, dans la semaine du 11 février 2013, nous n'avons repéré aucun bar de danseuses, salon de massage érotique, agence d'escortes, cinéma érotique ou prostitution de rue affichés ouvertement. Toutefois, il est possible de se rendre facilement à Grenville, une ville québécoise à quelques minutes d'Hawkesbury, où l'on retrouve au moins deux bars de danseuses. Même s'il n'existe pas de salons de massage érotique annoncés officiellement, une annonce publiée dans l'un des journaux locaux durant la semaine de recherche laisse entrevoir la possibilité d'obtenir un massage érotique. Cela peut permettre de présumer la présence de femmes qui offrent des services sexuels de manière indépendante à Hawkesbury.

Bien qu'il n'y ait pas nécessairement de lieux visibles ou reconnus pour la vente et l'achat du corps des femmes, l'exploitation sexuelle des femmes serait un enjeu bien présent à Hawkesbury, selon les propos des directrices des services communautaires pour les femmes ainsi que d'un agent de la Police provinciale de l'Ontario (PPO). En effet, les services de soutien aux femmes victimes de violence accueillent des femmes qui étaient exploitées sexuellement à Hawkesbury, ou qui ont été recrutées à Hawkesbury, mais qui étaient exploitées à Montréal<sup>28</sup>.

Durant notre période d'exploration, on constate que l'exploitation sexuelle se fait de manière beaucoup plus discrète dans une petite ville que dans de grands centres urbains.

---

<sup>28</sup> Ce qui pourrait être considéré comme de la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

#### 4.1.2 Les facteurs déterminants de l'intégration des femmes dans le système d'exploitation sexuelle

D'après les directrices d'organismes communautaires d'Hawkesbury, la pauvreté, le manque d'emplois et de ressources à leur disposition ainsi que la consommation de substances seraient des enjeux qui contribuent à ce que les femmes intègrent le système de prostitution.

#### 4.1.3 Le contexte d'Hawkesbury

D'après le représentant de la PPO d'Hawkesbury, il existerait un lien étroit entre le commerce de drogue — dirigé par le crime organisé — et l'exploitation sexuelle des femmes. Il semble que cette ville, étant située entre Montréal et Ottawa, soit perçue comme la « porte d'entrée » pour le commerce de drogue en Ontario. Les proxénètes et les vendeurs de drogue de Montréal recruteraient les femmes dans les bars d'Hawkesbury, le plus souvent par un jeu de séduction et de charme. Ricci *et al.* abondent en ce sens :

Généralement plus âgés que leurs recrues [les proxénètes] ont endossé un personnage de protecteur ou pourvoyeur pour séduire des jeunes femmes vulnérables, en perte de repères ou aux prises avec des difficultés économiques et désireuses de quitter le foyer familial<sup>29</sup>.

L'incitation à la consommation de drogue consisterait également en une stratégie fréquemment utilisée par les proxénètes afin de recruter des femmes à des fins de prostitution. Au départ, les stupéfiants sont offerts « gratuitement » et en fin de compte, les femmes sont contraintes à la prostitution afin de rembourser la dette<sup>30</sup>. C'est donc, d'une part un engrenage dans lequel elles sont à risque de consommer davantage pour endurer la situation d'exploitation et, d'autre part, une activité florissante pour les proxénètes qui font un profit en exploitant les femmes.

---

<sup>29</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 52.

<sup>30</sup> Ibid., p. 122.

#### 4.1.4 La sollicitation et les lieux d'exploitation sexuelle

À Hawkesbury, la sollicitation à la prostitution se ferait surtout de bouche à oreille entre les clients prostitueurs ou par le système de vente de drogue dans les bars. Il n'y a que très peu d'affichage public des lieux de prostitution et les femmes exploitées sexuellement ne sont pas visibles dans les rues ou endroits publics d'Hawkesbury.

Hawkesbury étant une petite ville, les clients prostitueurs préféreraient se cacher en se déplaçant dans la ville voisine de Grenville. Il serait fréquent que les femmes exploitées sexuellement dans les bars de Grenville offrent de se déplacer avec un client prostitueur vers Hawkesbury.

D'après la PPO, l'absence de bars de danseuses dans la ville pourrait s'expliquer par l'application rigoureuse des règlements municipaux qui tendent à décourager les propriétaires de poursuivre le processus d'obtention de permis pour ce genre de commerce<sup>31</sup>. La présence active de la PPO dans la ville aurait également une incidence sur la fermeture des lieux d'exploitation sexuelle. Les agents et agentes de police patrouillent jour et nuit, et n'hésitent pas à aller inspecter les lieux publics suspects. Toutefois, de l'autre côté de la rivière, les bureaux de la Sûreté du Québec ne sont pas à proximité de Grenville et les agents et agentes ne viennent inspecter les lieux où il y aurait possiblement de l'exploitation sexuelle qu'en cas de plaintes. L'exploitation sexuelle des femmes à Hawkesbury se ferait de manière discrète, généralement au domicile d'un client prostitueur, d'une « indépendante »<sup>32</sup> ou dans un hôtel.

---

<sup>31</sup> Effectivement, sachant que la PPO enquête sur chacune des personnes qui travailleront dans ce bar, la plupart des propriétaires de bars de danseuses à Hawkesbury ont préféré ne pas poursuivre leurs démarches.

<sup>32</sup> C'est-à-dire qu'elles ne travaillent pas dans un bar, ni une agence ni un salon de massage; elles affichent des annonces sous leur propre nom. Il demeure toutefois difficile d'affirmer qu'elles soient tout à fait indépendantes, car il se peut qu'elles doivent tout de même se soumettre à un proxénète.

#### 4.1.5 Les défis pour les femmes qui veulent quitter le milieu

Les entrevues réalisées à Hawkesbury ont également soulevé que les enjeux de la sécurité demeurent un obstacle majeur pour les femmes qui veulent sortir de la prostitution. Il leur est très difficile de dénoncer les proxénètes par peur de représailles. Elles peuvent toutefois faire appel aux maisons d'hébergement pour trouver de l'aide.

#### 4.1.6 Les constats

- Dans une petite ville comme Hawkesbury, l'exploitation sexuelle se fait de manière discrète. Il ne faut pas présumer que la prostitution n'est pas un enjeu dans cette ville même si elle n'est pas visible à première vue (tant pour la population que pour la police).
- Ce sont des motifs de survie, c'est-à-dire pour payer le logement et la nourriture, qui font que les femmes se retrouvent dans ce système d'exploitation.
- La consommation de substances ou le remboursement de dettes sont parfois des facteurs qui mènent vers la prostitution, facteurs souvent liés eux-mêmes à l'exploitation des femmes et des filles vulnérables.
- L'exploitation sexuelle serait étroitement liée au commerce de drogue et au crime organisé.

## 4.2 Sudbury

### 4.2.1 Le recensement

À Sudbury, le repérage effectué dans la semaine du 18 février 2013 a permis de constater la présence d'au moins deux bars de danseuses, huit agences d'escortes et cinq rues reconnues où les femmes prostituées sont présentes, donc un total de quinze lieux d'exploitation sexuelle ouvertement affichés.

De plus, bien qu'il n'y ait pas de salons de massage érotique annoncés publiquement, il est possible de trouver plusieurs annonces d'offre de massages érotiques ou de services sexuels par des femmes escortes indépendantes à Sudbury. En une seule journée, une dizaine d'annonces de ce type étaient affichées sur des sites Internet ou dans les journaux locaux. Plusieurs autres agences d'escortes qui offrent leurs services à Sudbury ne sont pas physiquement établies à Sudbury, elles n'ont donc pas été comptabilisées dans les données de notre recherche.

#### 4.2.2 Les facteurs déterminants de l'intégration des femmes dans le système d'exploitation sexuelle

Selon les propos recueillis à Sudbury, les proxénètes profiteraient de la situation de vulnérabilité des femmes pour les faire entrer dans le système d'exploitation sexuelle. Souvent, les proxénètes utilisent le charme lors des premières rencontres pour créer un lien affectif avec les femmes — ce qui peut aller jusqu'à un mariage — pour ensuite les inciter à offrir des services sexuels en échange d'un revenu qui bénéficiera à tous les deux, en principe. Au départ, les femmes le font pour aider leur conjoint ou leur copain endetté, puis avec le temps, c'est une relation de pouvoir et de manipulation qui s'installe, où la femme est exploitée sexuellement.

Les intervenants et intervenantes indiquent que le niveau d'éducation et le manque d'opportunités d'emploi seraient des facteurs contribuant à la présence des femmes dans le système d'exploitation sexuelle à Sudbury. L'attrait du gain financier est présent, puisque des sommes importantes pourraient être rapidement amassées. Une femme escorte indépendante pourrait gagner entre 2000 \$ et 5000 \$ par semaine, selon l'un des intervenants participant aux entrevues à Sudbury. Certaines jeunes femmes entreraient dans le système de prostitution dans l'objectif précis de payer leurs études ou encore d'acquérir une voiture. L'augmentation du coût de la vie, les coûts élevés des frais de scolarité ou des loyers inciteraient un nombre croissant d'étudiantes à offrir des services sexuels en échange d'argent.



La majorité des participantes et participants aux entrevues réalisées à Sudbury ont affirmé que la traite des personnes n'y est pas très visible, mais il s'agit tout de même d'un enjeu présent. Les médias de la région s'intéressent à cette problématique, de même que la police de Sudbury<sup>33</sup>. C'est généralement par l'entremise de médias sociaux, tels que *Facebook*, ou dans les bars de danseuses que les proxénètes entraîneraient des femmes dans le réseau de traite des personnes, encore une fois par un jeu de séduction et d'incitation à l'utilisation de drogue.

#### 4.2.3 Le contexte de Sudbury

Les entrevues faites à Sudbury ont soulevé le lien possible entre la prostitution et la présence de l'industrie minière<sup>34</sup>, car les travailleurs des mines disposent souvent de bons salaires qui leur permettent de bien participer à la société de consommation. La banalisation du phénomène de la prostitution résulterait en une perception qu'elle est un divertissement comme un autre, sans égard pour le fait qu'il s'agisse de la marchandisation et la commercialisation du corps des femmes.

De plus, à Sudbury la présence d'un bon nombre de femmes autochtones en provenance des réserves du Grand Nord est marquée. Celles-ci sont souvent dans une situation de vulnérabilité, due à la pauvreté et l'exploitation<sup>35</sup>. Dans son étude concernant le *Plan Nord* proposé pour le Québec, Aurélie Arnaud nous met en garde contre une plus grande exploitation des femmes autochtones, là où l'industrie minière est un employeur important. À la présence de femmes autochtones vulnérables s'ajoute :

une arrivée disproportionnée d'hommes blancs venus du Sud pour plusieurs semaines, apportant souvent dans leurs bagages alcool, drogue et stéréotypes négatifs.

---

<sup>33</sup> CBC News. 2013. *Human trafficking a problem in Sudbury : police*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/story/2013/02/19/sby-sudbury-police-human-trafficking-training.html> (Page consultée le 15 avril 2013).

<sup>34</sup> Seule l'industrie minière a été mentionnée lors des entrevues.

<sup>35</sup> Porter, Jody. 2012. « Former prostitute warns chiefs about dangers of sex trade ». *CBC News*. En ligne, <http://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/story/2012/11/09/tby-prostitute-warning.html> (Page consultée le 30 avril 2013).

Bien que les données manquent pour bien caractériser le phénomène, Femmes autochtones du Québec constate qu'il y a là un cocktail explosif qui a pour conséquence l'augmentation de la prostitution aux alentours des chantiers, et dont les femmes autochtones sont bien souvent les premières victimes.

La représentation que se font les hommes « blancs » des femmes autochtones est encore bien souvent celle de la femme facile dont on peut disposer facilement, et en toute impunité<sup>36</sup>.

Selon Julie Miville-Dechêne, présidente du Conseil du statut de la femme du Québec, des

indices laissent croire que le boom économique actuel, au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, a des effets nuisibles sur bien des femmes. Par exemple, elles sont les premières victimes de la crise du logement et de l'accroissement de la prostitution<sup>37</sup>.

Le même scénario serait plausible pour le Nord de l'Ontario.

Par ailleurs, d'autres études montrent que l'implantation d'une mine dans une région rurale provoque de graves conséquences sociales pour les communautés. Avec l'arrivée de plusieurs travailleurs provenant de l'extérieur de la région, les mœurs peuvent parfois se voir transformées, et dans certains cas on assiste à une augmentation de l'alcoolisme, de la prostitution ou de la violence conjugale. Il est possible que nous soyons en présence d'un phénomène semblable à Sudbury, où il y a une forte présence de femmes et de jeunes filles autochtones vulnérables, en provenance des réserves du nord de la province.

#### 4.2.4 La sollicitation et les lieux d'exploitation sexuelle

Il n'y a plus de cinémas ni de salons de massage érotique affichés ouvertement depuis plusieurs années, bien qu'il a été confirmé par une

---

<sup>36</sup> Voir Arnaud, Aurélie. 2012. « Plan Nord – Où sont les femmes autochtones? ». *Mondialisation.ca*. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/plan-nord-o-sont-les-femmes-autochtones/30656> (Page consultée le 30 avril 2013).

<sup>37</sup> Miville-Dechêne, Julie. 2012. *Le plan de développement du Nord - Avis du Conseil du statut de la femme*. En ligne : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Octobre2012/18/c7964.html> (Page consultée le 10 juin 2013).

des personnes interviewées qu'il soit relativement facile d'obtenir des massages érotiques dans au moins un des salons de massage de la ville. Il y aurait également un nombre grandissant de femmes qui offrent des services sexuels de manière indépendante.

Bien que la sollicitation puisse se faire parce que les femmes prostituées sont visibles dans les rues, ou encore par le bouche à oreille entre les clients prostitueurs, il y en a de plus en plus sur Internet, par exemple sur les sites d'« *online dating* ». À titre d'exemple, cinq annonces de ce type ont été relevées pour Sudbury entre le 18 et le 22 février 2013 sur le site *backpage.com*<sup>38</sup> et trois autres la journée du 20 février 2013 sur *myproviderguide.com*.

Malgré les efforts menés par la police, la prostitution de rue est encore présente à Sudbury. Plus d'une fois lors des entrevues, les risques pour la sécurité des femmes « travaillant » dans les rues ont été évoqués, en raison de leur isolement et du fait qu'elles sont moins valorisées que les femmes associées à des agences d'escortes, par exemple.

#### 4.2.5 Les défis pour les femmes qui veulent quitter le milieu

Même si des programmes ont été développés pour éviter la criminalisation des femmes prostituées, beaucoup de chemin reste à parcourir afin d'offrir un appui approprié aux femmes exploitées sexuellement. La majorité des femmes prostituées à Sudbury n'arrivent pas à entreprendre des démarches pour sortir du système pour de multiples raisons : isolement, craintes du proxénète, options limitées, etc.

Les femmes prostituées seraient souvent victimes de préjugés de la part de leurs familles, amis et amies, voisins et voisines. Selon un témoignage tiré des entrevues, elles seraient étiquetées comme de « mauvaises mères » et seraient « incapables de prendre de bonnes décisions ». On présume qu'elles ont toutes un problème d'abus de substances ou de santé mentale. Si l'entourage immédiat des femmes

---

<sup>38</sup> Un site Internet reconnu par les autorités et les médias en Ontario comme étant la référence pour la sollicitation de services sexuels.

prostituées les juge ainsi, cela constitue une barrière énorme à franchir afin de pouvoir sortir de la prostitution.

À Sudbury, la police offre aux femmes arrêtées pour sollicitation, la possibilité de participer à une session de « Jane Diversion ». Cette session gratuite est offerte afin d'informer les femmes des ressources disponibles pour les aider à sortir du système de prostitution. Une fois la session complétée, les accusations à leur égard sont retirées. Cette approche est toutefois critiquée, puisque les femmes auraient besoin d'un appui bien plus substantiel qu'une courte session d'information pour réussir à se sortir d'un système d'exploitation.

Pour leur part, les hommes prostitueurs qui sont arrêtés peuvent participer à une session de « John School » au coût de 500 \$, pendant laquelle on leur offre de l'information sur les impacts de la prostitution sur la communauté et sur leur propre vie. Une fois la session complétée, la couronne retirera les accusations<sup>39</sup>. Toutefois, quelques heures sont insuffisantes pour modifier le comportement des hommes qui, conditionnés par des structures sociales inégalitaires, exploitent sexuellement les femmes.

#### 4.2.6 Les constats

- L'exploitation sexuelle des femmes est visible à Sudbury, dans la rue, par les annonces et dans les bars de danseuses.
- Internet est couramment utilisé comme moyen de sollicitation.
- Les proxénètes profitent de la vulnérabilité des femmes afin de les entraîner dans le système d'exploitation sexuelle. Pour ce faire, ils profitent de leurs besoins économiques et affectifs.
- Bien que ce soit une problématique méconnue, la traite des personnes est un enjeu présent à Sudbury.

---

<sup>39</sup> Pickard, Arron. 2012. « Prostitutes, johns go to school ». *Northern Life.ca*. En ligne : <http://www.northernlife.ca/news/policeandCourt/2012/02/22-john-jane-school-sudbury.aspx> (Page consultée le 15 avril 2013).

## 4.3 Toronto

### 4.3.1 Le recensement

Dans notre enquête exploratoire, qui s'est déroulée au cours de la semaine du 25 février 2013, nous avons répertorié au centre-ville de Toronto : dix bars de danseuses, plus de 140 salons de massage érotique, plus de trente agences d'escortes et au moins trois rues reconnues et fréquentées par les femmes prostituées. Cela représente un total d'au moins 183 lieux d'exploitation sexuelle affichés ouvertement.

Au moyen d'une recherche rapide sur Internet, et sans toutefois pouvoir en faire un décompte précis, il a aussi été possible de repérer quelques centaines d'annonces de femmes escortes indépendantes offrant des massages érotiques, ainsi que de nombreuses agences d'escortes faisant affaire au centre-ville.

### 4.3.2 Les facteurs déterminants de l'intégration des femmes dans le système d'exploitation sexuelle

Selon les personnes interviewées, la majorité des femmes qui intègrent le système d'exploitation sexuelle au centre-ville de Toronto le feraient pour répondre à des besoins financiers urgents. Les nombreuses coupures dans le filet de sécurité sociale ou les programmes d'aide gouvernementale, entre autres aux femmes immigrantes, peuvent les contraindre à se tourner vers la prostitution par manque de ressources.

Selon les répondantes et répondants de l'enquête, la plupart des femmes qui sont dans le système de prostitution affirment y entrer « par choix ». Pourtant, dans les faits, elles se retrouvent contraintes d'y rester pour plusieurs raisons. Entre autres, elles y sont contraintes parce que le proxénète exerce un contrôle ou parce que ces femmes manquent de ressources financières pour s'en sortir ou en raison d'une dépendance à des substances.

D'autres facteurs ont également une incidence sur l'offre et la demande de services sexuels, dont la forte présence de clubs de danseuses nues, ainsi que l'utilisation grandissante des médias sociaux et d'Internet. Ces facteurs incitent à l'exploitation sexuelle et la rend beaucoup plus accessible en facilitant la communication entre les proxénètes, les femmes prostituées et les clients prostitueurs.

De plus, la traite des personnes, intérieure ou internationale, affecte de nombreuses femmes et filles à Toronto. D'après le service de police, ce phénomène touche de plus en plus les jeunes et tout particulièrement les jeunes filles prises dans la traite dès l'âge de 16 ans. Or,

la plupart des enfants ne font pas un choix éclairé pour entrer dans le commerce du sexe. Elles et ils sont le plus souvent contraints par les circonstances particulières et les adultes qui savent qu'il y a un marché lucratif pour les jeunes [...]. Beaucoup de celles et ceux qui se retrouvent impliqués dans la prostitution ont été agressés sexuellement dans leur enfance. Souvent, ces jeunes ne voient pas d'autres choix ou options. Quand elles et ils viennent à nous, ils sont parmi les plus dans le besoin de counseling et de soutien pour changer leur vie<sup>40</sup>.

Si, au départ, il est généralement question d'une relation volontaire d'« affaires » entre la jeune femme et le proxénète, celle-ci se transforme éventuellement en une relation de pouvoir et de contrôle.

Covenant House, un centre d'aide et d'hébergement pour les jeunes de la rue, s'inquiète des impacts de la légalisation de la prostitution sur les jeunes, et avec raison : d'après une étude de l'Université St. Thomas au Nouveau-Brunswick, 30 % des jeunes Canadiennes et Canadiens de la rue seraient exploités sexuellement<sup>41</sup>, une réalité qui conduit souvent à la prostitution.

---

<sup>40</sup> Covenant House Toronto. 2012. *Legalized Sex Trade Threatens More Young, Homeless Kids, Covenant House Fears*. En ligne : <http://www.prweb.com/releases/2012/4/prweb9387642.htm> (Page consultée le 18 avril 2013). Traduction libre.

<sup>41</sup> Covenant House Toronto. 2012. *Legalized Sex Trade Threatens More Young, Homeless Kids, Covenant House Fears*. En ligne : <http://www.prweb.com/releases/2012/4/prweb9387642.htm> (Page consultée le 18 avril 2013).

Toronto serait :

- un lieu de recrutement : les proxénètes recrutent à Toronto, surtout dans la rue, près des centres d'hébergement pour jeunes ou dans les foires alimentaires des centres commerciaux par exemple;
- un lieu de transit : les femmes exploitées sexuellement doivent souvent faire des tournées (par exemple, de Niagara Falls à Ottawa) afin d'éviter d'être identifiées par la police, et passent fréquemment par Toronto pour « offrir leurs services »;
- un lieu de destination : des femmes prises dans la traite des personnes sont exploitées sexuellement à Toronto.

La traite des personnes aurait également lieu entre les gangs qui contrôlent des territoires. Ils échangeraient des femmes au même titre qu'ils revendent de la drogue ou des armes, afin de répondre à la demande des clients prostitueurs :

On identifie notamment Vancouver, Toronto, Montréal et Winnipeg comme points chauds de la traite des personnes au Canada. Dans la région de Toronto, la traite semble principalement sous le contrôle de la mafia russe<sup>42</sup>.

#### 4.3.3 Le contexte de Toronto

Étant un grand centre urbain, Toronto est un endroit favorable à la tenue d'événements de grande envergure, tels que des événements sportifs ou des festivals qui accueillent des gens venus nombreux de partout dans le monde. Ces types d'événements sont reconnus pour être propices au commerce sexuel et à la traite des personnes. Par exemple, dans un rapport publié par The Future Group, on indique que les événements sportifs de grande envergure contribuent à une augmentation rapide de la demande de services sexuels et facilitent l'entrée d'un grand nombre de personnes en tant que « visiteurs »,

---

<sup>42</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 46.

des personnes qui pourraient potentiellement être transférées vers un lieu d'exploitation<sup>43</sup>.

Toronto est également une ville d'affaires, où plusieurs grandes compagnies ont établi leurs bureaux. Une participante à l'enquête a affirmé que certaines entreprises auraient l'habitude d'organiser des événements de divertissement qui incluent la présence de femmes prostituées afin de récompenser les employés ou pour divertir les clients. Dans des articles parus dans le *Toronto Star* en 2007<sup>44</sup> et le *Maclean's* en 2012<sup>45</sup>, il est indiqué que du financement, provenant de compagnies canadiennes, notamment de Toronto, serait effectivement utilisé afin de retenir les services de femmes prostituées pour « charmer » la clientèle<sup>46</sup>. Ces événements contribuent à banaliser et normaliser l'exploitation sexuelle des femmes et des filles, en plus de contribuer à créer un climat malsain pour les femmes employées de ces entreprises.

#### 4.3.4 La sollicitation et les lieux d'exploitation sexuelle

D'après la division responsable des crimes sexuels des services de police de Toronto, il y aurait moins de prostitution de rue qu'auparavant, quoique certaines rues sont encore connues pour la présence de femmes prostituées. Par ailleurs, certaines maisons de débauche seraient établies dans des sous-sols de clubs de danseuses,

---

<sup>43</sup> The Future Group. 2007. *Faster, Higher, Stronger: Preventing Human Trafficking at the 2010 Olympics*. Alberta, p. 9.

<sup>44</sup> Donovan, Kevin et Diana Zlomislac. 2007. « Hookers and booze: Your tax dollars at work ». *Toronto Star*. En ligne : [http://www.thestar.com/news/gta/2010/10/27/hookers\\_and\\_booze\\_your\\_tax\\_dollars\\_at\\_work.html](http://www.thestar.com/news/gta/2010/10/27/hookers_and_booze_your_tax_dollars_at_work.html) (Page consultée le 30 avril 2013).

<sup>45</sup> Sorensen, Chris. 2012. « Sex on the company dime: Employees who expense prostitutes are more common than you'd think ». *Macleans*. En ligne : <http://www2.macleans.ca/2012/03/07/you-can-expense-that/> (Page consultée le 30 avril 2013).

<sup>46</sup> Un article paru dans *The Guardian* dénonce également cette même problématique au niveau international, soit au Royaume-Uni. L'article estime que plusieurs réunions d'affaires de grande importance se dérouleraient dans des bars de danseuses nues ou que des femmes prostituées seraient utilisées pour divertir les clients. Voir Hopkins, Kathryn. 2009. « City bankers "regularly offer prostitutes to clients" ». *The Guardian*. En ligne : <http://www.guardian.co.uk/business/2009/oct/14/banking-prostitution> (Page consultée le 19 avril 2013).



par exemple. De plus, nombreux sont les salons de massage érotique, quoique la plupart sont installés en dehors du centre-ville. Finalement, la majorité des femmes sont exploitées sexuellement par l'entremise des annonces sur des sites web comme *backpage.com* ou des sites de petites annonces comme dans le magazine *NOW* qui, en une seule journée, offraient plus d'une centaine d'annonces de services sexuels pour Toronto.

Internet est une véritable « occasion d'affaires » pour les proxénètes. En effet, il facilite l'achat et la vente du corps des femmes et une clientèle peut rapidement se développer en ligne. Les proxénètes utilisent également ces moyens pour recruter des femmes en se proposant comme partenaires d'affaires.

#### 4.3.5 Les défis pour les femmes qui veulent quitter le milieu

Bien que la police de Toronto travaille en collaboration avec les services communautaires et qu'elle ait mis en place des stratégies pour éviter la criminalisation des femmes exploitées sexuellement, il n'en reste pas moins que nombreuses sont les femmes qui n'osent pas dénoncer par peur d'être elles-mêmes accusées et incarcérées. Des programmes comme *Crime Stopper* et *Hot Lines* permettent néanmoins aux femmes de dénoncer les exploitateurs sous le couvert de l'anonymat, évitant ainsi d'être elles-mêmes criminalisées.

Les conséquences de l'exploitation chez les femmes qui ont été contraintes à la prostitution sont importantes :

Après avoir été obligées de se distancier de leur identité propre, de se désengager émotivement, puis de se dissocier de leur moi pour survivre à cette activité, les prostituées doivent encore prétendre devant les clients qu'elles sont consentantes et exprimer de la jouissance<sup>47</sup>.

Selon une intervenante participant à l'enquête, plusieurs femmes prostituées consomment des substances telles des drogues et de

---

<sup>47</sup> Geadah, Yolande. 2003. *La prostitution un métier comme les autres?* Montréal : VLB éditeur, p. 148.

l'alcool pour échapper à cette réalité. Certaines femmes affirment ne plus pouvoir ressentir de sensations dans leur corps, jusqu'à plusieurs années après être sorties du système d'exploitation. Sortir du système d'exploitation sexuelle dans ces circonstances requiert d'avoir accès à du soutien concret et diversifié : logement, soutien, soins, protection, etc. Ces services sont pour l'instant difficilement accessibles pour les femmes qui veulent s'en sortir.

#### 4.3.6 Les constats

- Internet et les médias sociaux sont couramment utilisés pour accéder au système d'exploitation sexuelle.
- Le nombre de bars de danseuses, salons de massage érotique et agences d'escortes est tel qu'on peut penser que l'exploitation sexuelle des femmes est devenue banale à Toronto.
- La traite des personnes est présente à Toronto; un lieu de recrutement, de transit et de destination.
- Les conséquences physiques et psychologiques de la prostitution sont profondes et dévastatrices pour les femmes.
- Les jeunes de la rue sont particulièrement à risque d'exploitation sexuelle.
- Les raisons économiques entraînent les femmes dans le système d'exploitation sexuelle.
- Les autorités policières seraient devenues plus conscientes de la complexité des problématiques liées à la prostitution et des besoins de protection dont les femmes pourraient avoir besoin en cas d'exploitation sexuelle.

## 5. Analyse des informations recueillies

### 5.1 Le système de vente et d'achat du corps des femmes et des filles est facilement accessible

Dans le cas d'une petite communauté comme Hawkesbury, l'exploitation sexuelle des femmes est beaucoup plus discrète, alors qu'à Sudbury, la prostitution est bien visible, entre autres dans les rues du centre-ville qui sont reconnues pour l'accès aux femmes prostituées. Dans le cas du centre-ville de Toronto, l'exploitation sexuelle des femmes et des filles est relativement omniprésente et elle s'exerce dans de très nombreux endroits.

Malgré les limites de cette enquête de type exploratoire, on peut affirmer que l'exploitation sexuelle des femmes est un phénomène répandu et bien installé en Ontario. L'exploitation sexuelle des femmes et des filles affecte les petites et les grandes communautés à une échelle probablement insoupçonnée de la majorité des Ontariennes et des Ontariens.

En quelques jours seulement, nous avons déjà dénombré 140 salons de massage, douze bars de danseuses, 38 agences d'escortes, et huit rues, pour un total de plus de 198 endroits d'exploitation sexuelle ouvertement affichés à Sudbury et au centre-ville de Toronto. À ce chiffre, on peut ajouter les centaines d'annonces sur les sites Internet et les médias sociaux.

### 5.2 Internet et les médias sociaux contribuent à l'expansion du système d'exploitation

Internet et l'utilisation massive des médias sociaux transforment le système d'exploitation sexuelle des femmes. Ils rendent la vente et l'achat du corps des femmes très accessibles. Si dans certains cas la prostitution est moins visible dans les rues par exemple, cela ne signifie pas que l'exploitation sexuelle des femmes est en baisse, mais qu'elle se fait différemment. En effet, dans les entrevues réalisées à Sudbury et à Toronto, les répondantes et répondants ont également

révélé qu'il existe plusieurs forums ou sites Internet où les clients prostitueurs évaluent les performances des femmes prostituées. En plus de les traiter comme étant de la marchandise, les conséquences de ces commentaires accessibles au grand public sont nuisibles. Les intervenantes ont affirmé que des femmes prostituées sont victimes de violence physique, psychologique et économique suite à ces commentaires de la part des clients.

L'omniprésence de sites pornographiques sur Internet contribue également à banaliser le recours aux services sexuels et la « sexualité de consommation ». Dans une étude publiée par Melissa Farley *et al.* analysant le comportement de 103 clients prostitueurs de Londres, ces derniers rationalisent l'exploitation sexuelle qu'ils pratiquent en assumant que les femmes prostituées seraient satisfaites sexuellement tout en faisant de l'argent<sup>48</sup>. Il s'agit d'un mythe soutenu par la pornographie, alors que dans la réalité, l'étude de Farley *et al.* a plutôt démontré que les femmes feignent l'excitation et la jouissance, pour satisfaire le client et le proxénète qui tient à faire de « bonnes affaires ».

### 5.3 La prostitution est présentée comme une forme de libération sexuelle

Lors des entrevues effectuées à Toronto, il a été souligné que la prostitution était parfois perçue comme étant une libéralisation de la sexualité, message accrocheur en particulier chez les jeunes. Dans le documentaire d'Ève Lamont, une participante déclare que « l'industrie du sexe est omniprésente [...] et séduit les jeunes avec tout ce qui est *sexy* et *glamour* »<sup>49</sup>. Pourtant, comme l'homme détient le pouvoir d'achat et ainsi le contrôle sur le corps des femmes et des filles, cela ne ressemble en rien à une autonomisation sexuelle pour celles qui sont achetées. Dans leur étude sur le comportement des clients prostitueurs, Farley *et al.* soulignent que :

---

<sup>48</sup> Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. 2009. *Men Who Buy Sex : Who they buy and what they know*. London : Eaves, p. 19.

<sup>49</sup> Lamont, Ève. 2010. *L'imposture, la prostitution mise à nu*. Canada : Productions du Rapide-Blanc Inc.

Plusieurs hommes qui achètent le corps des femmes pensent qu'elles n'ont aucun droit dans cette interaction. Tel que le souligne Kinnell (2008), ces hommes pensent que le fait d'acheter une relation sexuelle leur permet de faire tout ce qu'ils veulent<sup>50</sup>.

Les femmes prostituées n'exercent pas leur pouvoir de décision sur leur propre corps, elles sont plutôt contraintes à exécuter ce que le client prostitueur demande et elles le font souvent au prix de leur intégrité physique.

Pour qu'une sexualité soit libre, il doit y avoir consentement de part et d'autre. En effet, comme l'indique Day (2008) :

Le marché que concluent les prostituées, c'est qu'elles auront une relation sexuelle non désirée avec des hommes qu'elles ne connaissent pas et qu'elles feront semblant d'y prendre plaisir en échange d'argent<sup>51</sup>.

Par conséquent, qualifier un tel acte comme étant une relation sexuelle entre adultes consentants, c'est passer à côté de :

l'inégalité fondamentale dans la transaction sexuelle et humaine qui se conclut entre les femmes et les hommes [...]. Il ne s'agit pas d'une transaction dans laquelle une femme et un homme cherchent volontairement à se donner et à recevoir ensemble du plaisir sexuel. La prostitution est une transaction dans laquelle les femmes offrent des services sexuels sous forme de marchandises aux hommes, en échange d'argent. C'est une forme de subordination sociale et sexuelle<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> Ceci est une traduction libre de Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. 2009. *Men Who Buy Sex : Who they buy and what they know*. London : Eaves, p. 13.

<sup>51</sup> Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p.26.

<sup>52</sup> Ibid., p.27.

## 5.4 La contrainte économique demeure la cause principale de l'intégration des femmes dans le système prostitutionnel

Richard Poulin, dans un document intitulé *Abolir la prostitution : manifeste*, démolit le mythe qui permet de voir la prostitution comme étant un accès à une certaine richesse financière. En effet, il montre que :

la contrainte économique, plus particulièrement la précarité sociale et l'absence de moyens alternatifs d'existence, est l'une des causes. La prostitution semble représenter, du moins de façon illusoire, une des rares voies d'accès à un niveau de vie que ne permettrait pas d'atteindre une origine sociale modeste et un faible niveau de compétence<sup>53</sup>.

Pourtant, pour la plupart des femmes exploitées sexuellement, malgré les revenus apparents, ce n'est pas la richesse. Plusieurs femmes intégrées dans le système de la prostitution doivent remettre un pourcentage de leurs revenus aux agences ou aux proxénètes. Ce pourcentage va de 40 % à la totalité de leurs revenus. Il est plausible que certaines femmes puissent effectivement avoir le contrôle sur leurs revenus, toutefois, comme en témoigne une participante du documentaire de Lamont, c'est « de l'argent vite fait, mais à quel prix? »<sup>54</sup>.

On entend aussi souvent parler des « occasionnelles » ou encore des « opportunistes » qui paient leurs études avec les revenus de la prostitution. Pour ces jeunes femmes,

l'accessibilité à Internet séduirait aussi de plus en plus d'étudiants [et d'étudiantes] qui envisagent de mettre leur corps à profit, puisque cette plateforme rend leur travail plus sécuritaire et discret. Les travailleurs du sexe n'ont plus besoin de solliciter publiquement, risquent moins de se retrouver sous

---

<sup>53</sup> Poulin, Richard. 2006. *Abolir la prostitution, manifeste*. Montréal : éditions Sisyphe, p. 56.

<sup>54</sup> Lamont, Ève. 2010. *L'imposture, la prostitution mise à nu*. Canada : Productions du Rapide-Blanc Inc.

« le joug du crime organisé » et n'ont pas à partager leurs revenus avec des proxénètes<sup>55</sup>.

Dans un article paru dans le *Vancouver Sun* en janvier 2013, la journaliste Tara Carman écrit sur la situation des étudiantes et des étudiants qui font appel à un site Internet pour rencontrer des personnes matures afin de subvenir à leurs besoins financiers en échange de moments passés ensemble ou de services sexuels<sup>56</sup>. Les entrevues menées à Sudbury et à Toronto témoignent effectivement de l'existence de cette pratique.

Dans le blogue du site Hope for the Sold, un site faisant la promotion des mesures contre la traite des personnes, Michelle Brock indique que l'Adult Entertainment Association of Canada (AEAC) chercherait à recruter des étudiantes sur les campus et dans les centres commerciaux, suite à l'élimination des visas pour danseuses exotiques en provenance de l'étranger :

Tim Lambrinos, le porte-parole de l'AEAC, déclare que les membres de l'association ont l'intention de recruter dans les institutions scolaires et les centres commerciaux. Ils n'auraient qu'à y installer un kiosque avec un poteau<sup>57</sup> pour danseuses, et y distribuer de l'information. Lambrinos a aussi confirmé qu'une ébauche de trousse de recrutement existait, dans laquelle on peut lire :

Si vous êtes attirante et confortable nue, si vous êtes à l'aise de vous déshabiller devant les autres, vous pourriez tout de suite travailler comme danseuse exotique et gagner de quoi payer vos frais d'études collégiales ou universitaires.

Au sujet des travailleuses en provenance de l'étranger qui sont déjà dans l'industrie des danseuses nues au Canada, l'AEAC demande que leurs permis soient prolongés d'un an. Elle

---

<sup>55</sup> Lépine, Philippe. 2011. *Payer ses études en nature*. Université du Québec à Montréal. En ligne : <http://montrealcampus.ca/2011/09/payer-ses-etudes-en-nature/> (Page consultée le 10 juin 2013).

<sup>56</sup> Carman, Tara. 2013. « UVic students flock to "sugar baby" website », *Vancouver Sun*. En ligne : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/le-tragique-isolement-des-etudiants-prostitues-1360/> (Page consultée le 15 avril 2013).

<sup>57</sup> On fait référence ici à ce qu'on appelle en anglais « Pole Dancing » et en français, danse de poteau ou danse poteau.

encourage aussi les gens à épouser ces travailleuses, afin qu'elles puissent rester dans l'industrie de la danse exotique<sup>58</sup>.

En France, à l'Université de Poitiers, une campagne de sensibilisation à ce phénomène a été mise en œuvre, car il a été reconnu que le besoin rapide d'argent pour payer les frais de scolarité, de nourriture et de logement serait un facteur d'entrée dans la prostitution pour plusieurs étudiantes<sup>59</sup>, dont certaines seront contraintes à y demeurer même après l'obtention de leur diplôme.

Le phénomène de la prostitution existe chez les étudiantes. Toutefois, les prostitueurs justifient leur exploitation de ces jeunes femmes en disant qu'elles en « profitent » aussi, puisqu'elles paient ainsi leurs études, contribuant au mythe selon lequel la prostitution est un « choix » ou un « emploi comme un autre ». Les clients prostitueurs sont ainsi rassurés d'être de « bons clients » et que leurs gestes sont moralement justifiables. D'ailleurs, dans un reportage de la CBC<sup>60</sup>, on fait état de l'augmentation de la prostitution dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, et on rapporte qu'il y a de nombreuses annonces sur le site *NL Adult Classified* en provenance d'hommes qui cherchent précisément des « étudiantes » pour services sexuels.

L'accès aux études est un enjeu d'importance pour les femmes et les filles ontariennes. Le coût élevé des études et le bas niveau des salaires généralement versés aux femmes constituent des barrières à l'accès à l'éducation postsecondaire. Tel que nous l'a appris la présente enquête, il y a également lieu de se questionner sur les autres facteurs qui pourraient entraîner les jeunes femmes dans la prostitution, tels

---

<sup>58</sup> Ceci est une traduction libre de Brock, Michelle. 2012. « On a Mission : The Adult Entertainment Association of Canada is Recruiting Students into the Sex Trade Industry ». *Hope for the sold*. En ligne : <http://hopeforthesold.com/on-a-mission-the-adult-entertainment-association-of-canada-is-recruiting-students-into-the-sex-industry/> (Page consultée le 13 mai 2013).

<sup>59</sup> Gibour, Raphaël. 2013. « Le tragique isolement des étudiants prostitués ». *Le Figaro.fr*. En ligne : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/le-tragique-isolement-des-etudiants-prostitues-1360/> (Page consultée le 15 avril 2013).

<sup>60</sup> White, Jen. 2013. « Sex Trade Workers in High Demand in N.L. », *CBC News*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/story/2013/05/06/nl-sex-trade-boom-investigation-507.html> (Page consultée le 13 mai 2013).



qu'un passé d'exploitation sexuelle, la violence ou le jeu de séduction d'un proxénète sur le campus.

## 5.5 La prostitution exploite la vulnérabilité des femmes et des filles

Parmi les facteurs de vulnérabilité qui affectent largement les femmes, et en plus des contraintes économiques, on retrouve aussi l'errance et la fugue, le fait d'avoir vécu dans un contexte familial dysfonctionnel et violent, celui d'avoir un passé d'agressions sexuelles ou de maltraitance, le fait d'être entrée dans la prostitution à un âge mineur et, finalement le fait d'appartenir à une minorité ethnique ou d'être autochtone.

De plus, certains facteurs structureaux contribuent également à expliquer l'ampleur croissante de la situation de l'exploitation sexuelle et de la traite des femmes et des filles. Notons, à l'instar du Conseil du statut de la femme<sup>61</sup>, les facteurs structureaux suivants :

- la multiplicité de lieux publics et privés d'exploitation sexuelle des femmes;
- la pauvreté doublée de l'absence de solutions de remplacement viables qui pousse les femmes et les enfants vers la prostitution;
- les guerres, les conflits armés et les catastrophes écologiques qui rendent les femmes et les enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle organisée;
- le racisme et les séquelles du colonialisme qui marginalisent les femmes autochtones;
- les attitudes traditionnelles favorables à la prostitution;

---

<sup>61</sup> Conseil du statut de la femme du Québec. 2012. *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec : Québec. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-29-1655.pdf> (Page consultée le 10 juin 2013).

- l'idéologie de consommation poussant les jeunes à considérer la prostitution comme un moyen de satisfaire leurs désirs de consommation;
- la culture pornographique qui occupe de plus en plus de place dans l'espace public et qui contribue à rendre la prostitution socialement acceptable.

Tous ces facteurs de vulnérabilité et tous les facteurs structureaux facilitent le recrutement et l'exploitation des femmes et des filles dans le système prostitutionnel.

De plus, tel que nous venons de voir, un grand nombre de femmes dans le système prostitutionnel se trouvent dans une situation de vulnérabilité non seulement à leur entrée dans la prostitution, mais aussi pendant qu'elles y sont. Comme le souligne Richard Poulin :

L'emprise du proxénète sur la personne prostituée découle d'un mécanisme complexe qui commence souvent par la séduction, suivie d'une phase de préparation à la soumission à la fois physique et psychologique<sup>62</sup>.

Selon Poulin (2006), les proxénètes utilisent la manipulation – comme une promesse de mariage ou encore une entreprise d'affaires – et la déstabilisation afin de créer une dépendance chez les femmes ou les filles prostituées :

L'enfermement dans un système où l'argent est vite gagné (et vite dépensé), la disparition progressive des repères et des relations extérieures à la prostitution ainsi que le poids du regard social stigmatisant achèvent de verrouiller son exclusion et sa réclusion dans un monde à part<sup>63</sup>.

Dans une telle position de vulnérabilité, les proxénètes réussissent à exercer un grand contrôle sur les femmes. D'après les témoignages tirés du documentaire d'Ève Lamont, si au départ les femmes prostituées voyaient la « vie en rose » et se sentaient bien dans le rôle

<sup>62</sup> Poulin, Richard. 2006. *Abolir la prostitution, manifeste*. Montréal : éditions Sisyphe, p. 50.

<sup>63</sup> Ibid., p. 51.

de « séductrice », elles réalisent très vite qu'elles n'ont pas le pouvoir décisionnel et que ce sont les hommes qui décident du prix et de la manière dont la relation sexuelle se déroulera. Une des femmes dira : « tu n'es plus un humain, tu es un robot »<sup>64</sup>.

Dans leur recherche analysant le comportement des clients prostitueurs, Farley *et al.* indiquent que :

55 % des hommes qui avaient fait l'achat de services sexuels étaient d'avis que la majorité des femmes prostituées avaient été entraînées dans la prostitution, manipulées ou trafiquées<sup>65</sup>.

Pourtant, cela ne les empêche pas de continuer à les exploiter. Ces hommes ferment délibérément les yeux sur : l'exploitation sexuelle et économique, les violences subies par les femmes, le racisme, les conditions sociales qui condamnent à la pauvreté, les risques pour la santé physique, sexuelle et psychologique des femmes, et la criminalisation de celles qu'ils exploitent. Et pour quelles raisons ? Comme l'indique si justement Mott,

Les hommes paient pour baiser, non pour communiquer, non parce qu'ils sont seuls, et non pas d'une manière spontanée : les hommes paient pour exercer le contrôle, pour être libres d'imposer tout acte sexuel sadique qu'ils souhaitent imposer, libres de ne subir aucune conséquence de leurs actes, libres de considérer leurs actes comme du sexe « jetable »<sup>66</sup>.

Bref, et comme nous l'avons mentionné précédemment, il s'agit bien d'un rapport de domination et de contrôle exercé par les hommes qui ont les moyens d'acheter le corps des femmes et des filles sans qu'ils n'aient à s'encombrer du reste.

---

<sup>64</sup> Lamont, Ève. 2010. *L'imposture, la prostitution mise à nu*. Canada : Productions du Rapide-Blanc Inc.

<sup>65</sup> Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. 2009. *Men Who Buy Sex : Who they buy and what they know*. London : Eaves, p. 25. Traduction libre.

<sup>66</sup> Mott, Rebecca. 2012. *Prostitution — Un déni facile à comprendre*. En ligne : [http://sisyphe.org/imprimer.php?id\\_article=4141](http://sisyphe.org/imprimer.php?id_article=4141) (Page consultée le 10 juin 2013).

## 5.6 Il existe un lien étroit entre la consommation de substances et l'exploitation sexuelle des femmes

La consommation de substances est courante dans le système d'exploitation sexuelle. La consommation d'alcool ou de drogues est souvent liée à un passé d'agressions sexuelles, alors qu'il a été démontré qu'un nombre élevé de femmes prostituées ont vécu de l'abus sexuel dans l'enfance. Ce lien a également été établi lors d'une étude portant sur le syndrome de stress post-traumatique, où 80 % des femmes en traitement pour toxicomanie avaient vécu un traumatisme physique ou sexuel au cours de leur vie<sup>67</sup>.

Effectivement, selon Farley *et al.*

Il est donc fréquent de rencontrer chez les femmes prostituées des symptômes liés au syndrome de stress post-traumatique, comparables à ceux qu'on trouve chez les militaires et les personnes ayant vécu des situations de guerre ou de violents traumatismes. Ces symptômes incluent la dépression, l'insomnie, la perte de mémoire, des excès de colère, des problèmes cardiaques, des troubles respiratoires, des troubles alimentaires et des tendances suicidaires. Ces symptômes ont été trouvés chez 68 % des répondantes.<sup>68</sup>

Si certaines femmes consommaient déjà avant leur intégration dans le système prostitutionnel, un nombre important de femmes prostituées « ont également développé une forme ou l'autre de toxicomanie pour supporter la violence de la prostitution »<sup>69</sup>. De plus, comme montré dans la présente enquête, plusieurs proxénètes incitent également les femmes à la consommation de substances comme méthode de recrutement. Créer une dépendance chez la femme recrutée est tout à l'avantage du proxénète, souvent lui-même également vendeur de

---

<sup>67</sup> Mueser, K. et al. 1998. « Trauma and post-traumatic stress disorder in severe mental illness ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology* : 66, pp. 493-499.

<sup>68</sup> Conseil du statut de la femme du Québec. 2012. *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec : Québec, p. 54. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-29-1655.pdf> (Page consultée le 10 juin 2013).

<sup>69</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 126.

drogues ou affilié à ce commerce, qui s'assure ainsi d'une double retombée économique.

## 5.7 La traite des femmes et des filles est liée au système d'exploitation sexuelle en Ontario

Bien que la traite des personnes soit un phénomène beaucoup plus connu dans la région de Toronto, plusieurs autres communautés de l'Ontario seraient affectées. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) évalue à environ 600 par année le nombre de femmes et d'enfants qui entrent au Canada à des fins d'exploitation sexuelle, chiffre auquel nous devons ajouter le nombre de femmes et d'enfants qui sont victimes de la traite à l'intérieur du pays<sup>70</sup>.

Selon Ricci *et al.* :

La traite représente une activité florissante pour le crime organisé qui cherche à faire un maximum de profits en exploitant des femmes et des enfants<sup>71</sup>.

Toujours selon Ricci *et al.*, le système prostitutionnel serait contrôlé « par de grandes organisations criminelles, notamment les motards et les mafias »<sup>72</sup>.

Advenant la décriminalisation de la prostitution, il deviendrait encore plus difficile de prévenir la traite des femmes et des filles, car ce système se greffera à un système légalisé de prostitution. Cela pourrait contribuer à une forte augmentation des femmes et des enfants victimes de la traite. Selon la revue allemande *Der Spiegel*, l'Allemagne, qui a légalisé la prostitution il y a une dizaine d'années, serait aux prises avec un grave problème de traite et il serait extrêmement difficile de même enquêter sur les cas d'exploitation. La loi aurait rendu le marché encore plus attirant pour les trafiquants. Selon le chef de police de Munich, il y aurait eu une « explosion » de la

---

<sup>70</sup> Ibid., p. 3.

<sup>71</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 52.

<sup>72</sup> Ibid., p. 47.

traite des femmes en provenance de la Roumanie et la Bulgarie, et la police ne disposerait plus des outils nécessaires pour enquêter<sup>73</sup>.

## 5.8 Les lois en vigueur et leur application ne permettent pas d'assurer la protection des femmes et des filles

Dans notre enquête exploratoire, le niveau d'engagement des services policiers dans la lutte pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des femmes varie d'une ville à l'autre. À Hawkesbury, la police semble avoir une approche qui vise à protéger l'ordre public, s'appuyant sur les règlements municipaux afin qu'il n'y ait pas de bars de danseuses ou d'autres lieux similaires qui ouvrent leurs portes dans la ville. Pour sa part, l'unité des crimes sexuels de la police de Toronto semble sensibilisée à la problématique de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, mais affirme que le cadre juridique actuel représente un obstacle de taille pour agir efficacement.

Une approche punitive, appliquée principalement à l'égard des femmes, ne fait que rendre la pratique de la prostitution plus secrète, accroissant davantage les risques pour la sécurité des femmes. Par ailleurs, les dispositions actuelles liées à la sollicitation sont inefficaces face à Internet et aux médias sociaux, permettant une explosion d'opportunités d'exploitation et de recrutement dans le système prostitutionnel.

## 5.9 Plusieurs barrières se dressent devant les femmes qui désirent sortir du milieu de la prostitution

Selon Ricci *et al.*, les femmes prostituées sont souvent sous l'emprise d'un proxénète. Lorsqu'elles tentent de sortir du système, en plus de la peur de représailles, elles réalisent qu'elles ont bien souvent perdu leurs repères, n'ayant souvent plus de contact avec les membres de leur famille ou leurs amies et amis en dehors du système de prostitution. Elles sont dépendantes économiquement et parfois

---

<sup>73</sup> Der Spiegel. 2013. *Unprotected: How Legalizing Prostitution Has Failed*. En ligne : <http://www.spiegel.de/international/germany/human-trafficking-persists-despite-legality-of-prostitution-in-germany-a-902533.html> (Page consultée le 3 juin 2013).

émotionnellement du proxénète. Faire les démarches pour sortir de ce système d'exploitation peut donc être une épreuve qui semble parfois insurmontable :

Les femmes [qui étaient ou sont dans la prostitution] ont été plongées dans un système qui produit et reproduit leur aliénation<sup>74</sup>.

En raison des risques pour leur sécurité personnelle et parfois celle de leur famille, ainsi que le traumatisme psychologique subi, elles font face à de grandes difficultés pour effectuer leur réinsertion sociale. Les femmes prises dans la prostitution demeurent souvent des criminelles devant la loi. De plus, elles sont confrontées aux préjugés de la société, alors qu'elles tentent de refaire leur vie, parfois même dans les services auxquels elles font appel.

Dans le documentaire de Marie Vermeiren, les femmes prostituées parlent de ces sentiments d'être humiliée et déshumanisée, sentiments qui collent à la peau, que la prostitution soit décriminalisée ou non. Elles craignent que la légalisation ou la décriminalisation de la prostitution ait pour effet d'éliminer les programmes d'aide aux femmes qui souhaitent s'en sortir, les condamnant à une vie dans un milieu violent et exploiteur.

Dans la recherche menée par Farley *et al.*, les participantes ont exprimé de multiples besoins qui témoignent de l'emprise du milieu prostitutionnel sur leur vie, comme on peut le constater ci-après<sup>75</sup> (Tableau 5). Dans cette recherche, on constate que les besoins des femmes en matière de soins de santé, d'aide juridique, de cours d'autodéfense et d'aide psychologique montrent les conséquences néfastes des violences vécues dans le milieu de la prostitution. Ces quelques données peuvent servir de pistes pour la mise en place de programmes qui aident les femmes à sortir du milieu prostitutionnel.

---

<sup>74</sup> Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, p. 169.

<sup>75</sup> Cité dans Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, p. 28.

Tableau 5 : Besoins exprimés par les femmes

	<b>9 pays (n=857)</b>	<b>Canada (n=100)</b>
Quitter le milieu de la prostitution	89 %	95 %
Un foyer ou un lieu sûr	75 %	66 %
Une formation professionnelle	76 %	67 %
Un traitement de désintoxication	47 %	82 %
Des soins de santé	61 %	41 %
Du soutien entre pairs	51 %	41 %
Du counseling individuel	56 %	58 %
Des cours d'autodéfense	45 %	49 %
De l'aide juridique	51 %	33 %
La légalisation de la prostitution	34 %	32 %
Une protection physique contre le proxénète	23 %	4 %



## 6. Conclusion

Par cette enquête exploratoire menée en trois semaines, nous avons dépisté près de 200 lieux de prostitution dans trois localités de la province de l'Ontario. On peut facilement entrevoir qu'avec des moyens additionnels, nous aurions pu recenser quelques milliers de lieux de prostitution en Ontario, dans lesquels des milliers de femmes sont contraintes de demeurer par la violence, la pauvreté et l'absence d'options.

Décriminaliser ou légaliser la prostitution ne peut pas assurer la sécurité des femmes, puisque la cause fondamentale de la violence dans la prostitution est l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes, comme dans toutes les autres formes de violence sexiste. Légaliser ou décriminaliser ne permettra pas de remédier à cette inégalité. L'Allemagne, qui a légalisé la prostitution en 2001, en est un exemple d'après le bilan fait par Der Spiegel<sup>76</sup>. La légalisation n'a pas réussi à protéger les femmes de la violence, de la traite des personnes et des conditions de travail inhumaines, dégradantes et humiliantes, ou à leur offrir de l'aide pour en sortir. Bien au contraire, ce sont les clients prostitueurs et les proxénètes qui font des profits en exploitant les femmes, et ce en toute légalité.

La légalisation ou la décriminalisation totale de la prostitution au Canada pourrait avoir des conséquences sur toutes les femmes. Lors d'une recherche d'emploi ou sous l'obligation par l'aide sociale de se trouver du travail, est-ce que les jeunes filles et les femmes seront forcées d'accepter un emploi devenu légal dans un salon de massage érotique ou à l'agence d'escortes? Est-ce là les « opportunités d'emploi » que nous souhaitons pour nos filles, nos sœurs, nos amies?

Il est temps que les Ontariens et les Ontariennes s'interrogent afin de savoir s'ils ou si elles veulent que la prostitution prenne une plus grande ampleur dans notre société, affichant ses services partout et incitant les jeunes à y « faire carrière », tout en normalisant l'exploitation des plus vulnérables. Sachant les conséquences

---

<sup>76</sup> Der Spiegel. 2013. *Unprotected: How Legalizing Prostitution Has Failed*. En ligne : <http://www.spiegel.de/international/germany/human-trafficking-persists-despite-legality-of-prostitution-in-germany-a-902533.html> (Page consultée le 3 juin 2013).

dévastatrices de l'exploitation des femmes dans l'industrie de la prostitution, nous devons, comme société, demander au législateur d'assurer un meilleur avenir pour les femmes canadiennes en accord avec les droits à la liberté, à l'égalité et à la sécurité.

AOcVF est membre de la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution qui prône une approche abolitionniste, c'est-à-dire la décriminalisation des femmes prises dans la prostitution et le maintien de la criminalisation des proxénètes et clients.

Rappelons ainsi que la Coalition, comme maints autres groupes sociaux, est d'avis que la prostitution est une forme de violence faite aux femmes, qu'elle exploite les femmes les plus vulnérables et nuit à l'atteinte des droits à l'égalité et à la sécurité des femmes. C'est pourquoi elle s'oppose à la légalisation de la prostitution ou à sa décriminalisation totale.

Ce que la Coalition demande c'est d'abolir la prostitution, d'abolir les inégalités faites aux femmes et aux filles et d'abolir la pauvreté. Ce que la Coalition demande c'est :

- L'égalité pour toutes les femmes
- L'obtention d'un revenu de citoyenneté
- La décriminalisation des prostituées
- La criminalisation des proxénètes et des clients proxénètes
- Le respect des droits des autochtones, des traités et des droits humains internationaux des femmes autochtones<sup>77</sup>.

---

<sup>77</sup> Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution. *Nous voulons plus pour les femmes*. En ligne : <http://www.abolitionprostitution.ca/francais/accueil> (Page consultée le 20 juin 2013).

## 7. Recommandations

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes estime qu'il est nécessaire de lutter contre l'exploitation des femmes et des filles en Ontario. Pour ce faire, il y a lieu de lutter à plusieurs niveaux. Voici donc quelques recommandations, issues de l'enquête exploratoire menée sur l'accès aux lieux d'exploitation sexuelle des femmes.

### 7.1 Droits des femmes

- Le législateur doit assurer le respect des droits constitutionnels des femmes canadiennes et ne pas mettre en péril les droits acquis en matière de protection contre toutes les formes de discrimination, notamment en emploi. Les députées et députés au niveau fédéral doivent être au courant de la position abolitionniste.
- La loi ne doit pas pénaliser les femmes prises dans la prostitution, mais doit criminaliser les proxénètes et les clients pour leur participation à l'exploitation. Des mesures strictes et efficaces doivent être mises en œuvre pour pénaliser les personnes qui exploitent la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles (clients prostitueurs et proxénètes). Ces mesures doivent inciter les clients à modifier leur comportement, par exemple : être inscrit à un registre d'exploiteurs sexuels, l'affichage public de leur identité ou autre mesure punitive<sup>78</sup>.

### 7.2 Programmes de sortie de la prostitution pour les femmes

- Un investissement important dans la mise en œuvre de programmes d'aide aux femmes pour sortir de la prostitution doit être mis en place. Les fonds épargnés en

---

<sup>78</sup> Dans l'étude de Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. 2009. *Men Who Buy Sex : Who they buy and what they know*. London : Eaves, p. 22, il a été démontré que des conséquences négatives sur la réputation des clients prostitueurs seraient efficaces pour les décourager d'acheter le corps des femmes.

ne poursuivant ni incarcérant les femmes prises dans la prostitution serviront à financer les programmes. Ceux-ci doivent viser à redonner le pouvoir aux femmes exploitées sexuellement et favoriser leur indépendance et leur autonomie.

- Les programmes de sortie de la prostitution devraient utiliser une analyse féministe de la violence faite aux femmes, prendre en compte les besoins en matière de sécurité, les besoins de base et les besoins de formation et de réinsertion sur le marché du travail.
- Il y aurait lieu de favoriser une collaboration accrue entre les services de police qui sont en contact avec les victimes d'exploitation sexuelle et les organismes communautaires afin d'offrir une aide efficace et une protection pour les femmes.

### 7.3 Vaste programme de sensibilisation à mettre en œuvre

Dans le but :

- D'informer la population en général sur les enjeux de l'exploitation sexuelle, ses impacts sur les femmes et les filles, et sur la communauté.
- De réduire la stigmatisation vécue par les femmes aux prises avec la prostitution auprès du grand public, des services communautaires, des services d'éducation, des services sociaux, de santé et autres, afin de favoriser un climat de solidarité.
- D'amener la population à reconnaître les liens entre la traite des personnes, l'exploitation sexuelle et le rôle joué par le crime organisé en Ontario.
- De sensibiliser les jeunes dès l'entrée à l'école à l'égalité entre les sexes.

## 7.4 Programmes de prévention

- Il est important d'abolir la pauvreté et de réduire les inégalités économiques à l'égard des femmes : meilleur accès au logement abordable, équité salariale, accès à l'éducation postsecondaire, soutien à l'emploi, dont un réseau universel de garderies abordables.
- Il est important de développer des programmes de prévention afin de permettre aux jeunes filles et garçons de reconnaître les risques associés à la traite des personnes et à la prostitution.
- Il est important de promouvoir dans les écoles des programmes d'éducation sexuelle qui abordent la santé sexuelle, la violence sexuelle et les formes d'exploitation sexuelle.
- Il est essentiel d'outiller les CALACS afin qu'ils puissent mettre en œuvre les stratégies d'action des programmes de prévention, de sensibilisation et de lutte contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes.

## Bibliographie

### Articles d'actualité

Arnaud, Aurélie. 2012. « Plan Nord – Où sont les femmes autochtones? ». *Mondialisation.ca*. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/plan-nord-o-sont-les-femmes-autochtones/30656> (Page consultée le 30 avril 2013).

Audet, Elaine. 2007. « Canada Contributes to the Sexual Trafficking of Women for Purposes of Prostitution ». *Sisyph.org*. En ligne : <http://sisyphe.org/spip.php?article1380> (Page consultée le 19 juin 2013).

Brock, Michelle. 2012. « On a Mission : The Adult Entertainment Association of Canada is Recruiting Students into the Sex Trade Industry ». *Hope for the sold*. En ligne : <http://hopeforthesold.com/on-a-mission-the-adult-entertainment-association-of-canada-is-recruiting-students-into-the-sex-industry/> (Page consultée le 13 mai 2013).

Carman, Tara. 2013. « UVic students flock to “sugar baby” website », *Vancouver Sun*. En ligne : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/le-tragique-isolement-des-etudiants-prostitues-1360/> (Page consultée le 15 avril 2013).

CBC News. 2013. *Human trafficking a problem in Sudbury : police*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/story/2013/02/19/sby-sudbury-police-human-trafficking-training.html> (Page consultée le 15 avril 2013).

Covenant House Toronto. 2012. *Legalized Sex Trade Threatens More Young, Homeless Kids, Covenant House Fears*. En ligne : <http://www.prweb.com/releases/2012/4/prweb9387642.htm> (Page consultée le 18 avril 2013).

Der Spiegel. 2013. *Unprotected: How Legalizing Prostitution Has Failed*. En ligne : <http://www.spiegel.de/international/germany/human-trafficking->

[persists-despite-legality-of-prostitution-in-germany-a-902533.html](http://www.thestar.com/news/gta/2010/10/27/hooks_and_booze_your_tax_dollars_at_work.html)  
(Page consultée le 3 juin 2013).

Donovan, Kevin et Diana Zlomislic. 2007. « Hookers and booze: Your tax dollars at work ». *Toronto Star*. En ligne : [http://www.thestar.com/news/gta/2010/10/27/hooks\\_and\\_booze\\_your\\_tax\\_dollars\\_at\\_work.html](http://www.thestar.com/news/gta/2010/10/27/hooks_and_booze_your_tax_dollars_at_work.html) (Page consultée le 30 avril 2013).

Gibour, Raphaël. 2013. « Le tragique isolement des étudiants prostitués ». *Le Figaro.fr*. En ligne : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/le-tragique-isolement-des-etudiants-prostitues-1360/> (Page consultée le 15 avril 2013).

Hopkins, Kathryn. 2009. « *City bankers "regularly offer prostitutes to clients"* ». *The Guardian*. En ligne : <http://www.guardian.co.uk/business/2009/oct/14/banking-prostitution> (Page consultée le 19 avril 2013).

Lépine, Philippe. 2011. *Payer ses études en nature*. Université du Québec à Montréal. En ligne : <http://montrealcampus.ca/2011/09/payer-ses-etudes-en-nature/> (Page consultée le 10 juin 2013).

Mott, Rebecca. 2012. *Prostitution — Un déni facile à comprendre*. En ligne : [http://sisyphe.org/imprimer.php3?id\\_article=4141](http://sisyphe.org/imprimer.php3?id_article=4141) (Page consultée le 10 juin 2013).

Pickard, Arron. 2012. « Prostitutes, johns go to school ». *Northern Life.ca*. En ligne : <http://www.northernlife.ca/news/policeandCourt/2012/02/22-john-jane-school-sudbury.aspx> (Page consultée le 15 avril 2013).

Porter, Jody. 2012. « Former prostitute warns chiefs about dangers of sex trade ». *CBC News*. En ligne, <http://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/story/2012/11/09/tby-prostitute-warning.html> (Page consultée le 30 avril 2013).

Sorensen, Chris. 2012. « Sex on the company dime : Employees who expense prostitutes are more common than you'd think ». *Macleans*. En ligne : <http://www2.macleans.ca/2012/03/07/you-can-expense-that/> (Page consultée le 30 avril 2013).

White, Jen. 2013. « Sex Trade Workers in High Demand in N.L. », *CBC News*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/story/2013/05/06/nl-sex-trade-boom-investigation-507.html> (Page consultée le 13 mai 2013).

## Documentaires

Lamont, Ève. 2010. *L'imposture, la prostitution mise à nu*. Canada : Productions du Rapide-Blanc Inc.

Vermeiren, Marie. 2006. *Not for Sale*. Belgique : Coalition Against Trafficking in Women et European Women's Lobby.

## Livres ou chapitres de livres

Audet, Éline. 2005. *Prostitution, perspectives féministes*. Montréal : éditions Sisyphe, 120 p.

Gedah, Yolande. 2003. *La prostitution un métier comme les autres?* Montréal : VLB éditeur, 294 p.

Poulin, Richard. 2006. *Abolir la prostitution, manifeste*. Montréal : éditions Sisyphe, 125 p.

Poulin, Richard. 2007. « Chapitre 2 — Mondialisation des industries du sexe, crime organisé et prostitution : Éléments d'une sociologie de la production "prostitutionnelle" ». *L'agression sexuelle : Coopérer au-delà des frontières, Cifas 2005*. Montréal : Cifas-Institut Philippe-Pinel de Montréal, pp. 27-46.

## Rapports

Conseil du statut de la femme du Québec. 2012. *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec : Québec, 157 p. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-29-1655.pdf> (Page consultée le 10 juin 2013).

Day, Shelagh. 2008. *La prostitution, une violation des droits humains des femmes pauvres*. Ottawa : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, 78 p. En ligne: [http://aocvf.ca/documents/Prostitution\\_v.\\_fran\\_FINALE.pdf](http://aocvf.ca/documents/Prostitution_v._fran_FINALE.pdf)



Faraday, Fay et Janine Benedet. 2011. *Mémoire présenté à la Cour d'appel de l'Ontario*. Toronto : Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution, 20 p.

Farley, Melissa, Julie Bindel et Jacqueline M. Golding. 2009. *Men Who Buy Sex : Who they buy and what they know*. London : Eaves, 32 p.

Miville-Dechêne, Julie. 2012. *Le plan de développement du Nord — Avis du Conseil du statut de la femme*. En ligne : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Octobre2012/18/c7964.html> (Page consultée le 10 juin 2013).

Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy. 2012. « La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité ». *Les Cahiers de l'Institut de recherches et d'études féministes*. Collection Agora : no 4, 218 p.

Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=PR&PRCODE=01&GEOCODE=01&GEOLVL=PR&TID=0> (Page consultée le 31 mai 2013).

Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Greater Sudbury / Grand Sudbury, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GeoCode=53005&GEOLVL=CS&TID=0> (Page consultée le 31 mai 2013).

Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Hawkesbury, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92-596/P1-2.cfm?TID=0&Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GEOCODE=02008> (Page consultée le 31 mai 2013).

Statistique Canada. 2006. *Certaines tendances relatives aux données pour Toronto, recensements de 1996, 2001 et 2006*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/92->

[596/P1-2.cfm?Lang=fra&T=CSD&PRCODE=35&GeoCode=20005&GEOLVL=CS&TID=0](#) (Page consultée le 31 mai 2013).

The Future Group. 2007. *Faster, Higher, Stronger : Preventing Human Trafficking at the 2010 Olympics*. Alberta, 24 p.

## Revue scientifique

Farley, Melissa et al. 2003. « Prostitution and Trafficking in Nine Countries : an Update on Violence and Posttraumatic Stress Disorder ». *Journal of Trauma Practice* : 2(3/4), pp. 33–74.

Oxman-Martinez, J. et J. Krane. 2005. « Un décalage entre théorie et pratique? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques ». *Le Journal International De Victimologie* : 10, 3.  
En ligne : [http://www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005\\_10.htm](http://www.jidv.com/OXMAN-MARTINEZ-J-JIDV2005_10.htm) (Page consultée le 12 juillet 2007).

Mueser, K. et al. 1998. « Trauma and post-traumatic stress disorder in severe mental illness ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology* : 66, pp. 493-499.

## Site Internet

Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution. *Nous voulons plus pour les femmes*. Canada. En ligne : <http://www.abolitionprostitution.ca/francais/accueil> (Page consultée le 20 juin 2013).